

# Aspects inédits sur Julien-David Leroy (1724-1803) d'après sa correspondance dans le fonds D'Argenson de Poitiers.

Philippe Cachau, Chercheur et docteur en histoire de l'art

**S** Il est toujours exaltant de découvrir

la correspondance de grandes figures du monde des arts au XVIIIe siècle. C'est le cas de celle de Julien-David Leroy (fig.1), célèbre anticomane et théoricien de l'architecture néo-classique – néo-grecque plus précisément – avec Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, dit le marquis de Voyer (1722-1782) (fig.2), un des grands mécènes du siècle.

Avant d'entrer dans le détail de cette correspondance, conservée dans le fonds de la famille Voyer d'Argenson à la Bibliothèque universitaire de Poitiers et découverte en 2013<sup>1</sup> dans le cadre de nos recherches sur les décors de l'hôtel parisien de la rue des Bons Enfants<sup>2</sup>, il convient de rappeler l'importance de la figure de Julien-David Leroy en son temps.

## ***Julien-David Leroy, précurseur des antiquités grecques et du goût "à la grecque". Éléments biographiques***

Le premier à nous renseigner valablement sur la figure de Leroy est Bon-Joseph Dacier (1742-1833), fameux helléniste de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres dont Leroy était membre. Il rédigea en 1815, soit douze ans après sa mort, une *Notice historique sur*

<sup>1</sup>Poitiers, Bibliothèque universitaire, fonds ancien, P 157.

<sup>2</sup>Philippe Cachau : *Les décors de l'hôtel de Voyer d'Argenson, dit Chancellerie d'Orléans (1765-1772). Recherches et analyse des trois pièces sur le jardin du Palais-Royal*, étude pour le World Monuments Fund Europe, 2013.



Fig. 1 : François Gérard : Julien-David Leroy  
(BNF, Est., N2 Le Roy).

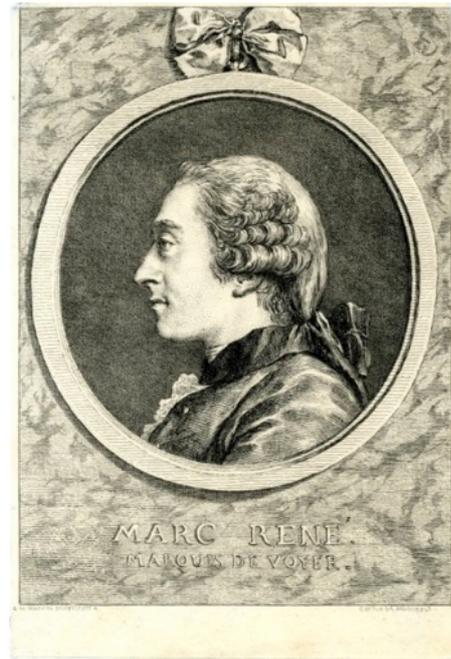


Fig. 2 : Charles-Nicolas Cochin : Marc-René de Voyer d'Argenson,  
marquis de Voyer, gravure par Claude-Henri Watelet,  
(Londres, British Museum, Kk 7.13, 1754).

*la vie et les ouvrages de Julien-David Leroy* fort instructive<sup>3</sup>. Il y souligne l'importance, non seulement de la figure de notre homme, mais aussi de toute sa famille. Il convient d'évoquer enfin, et surtout, les travaux de Christopher Drew Armstrong, professeur associé et directeur des études d'architecture à l'université de Pittsburg, auteur d'une thèse à son sujet soutenue à l'université de Columbia en 2003 et publiée en 2012<sup>4</sup>.

Julien-David naquit le 6 mai 1724 à Paris. Il était le dernier des quatre fils de Pierre Leroy (1717-1785) (fig.3), fameux horloger de Louis XV, considéré comme l'un des artistes les plus habiles de la capitale au XVIIIe siècle : à une époque où l'on ne marquait que le temps moyen, Pierre Leroy demeura fameux pour sa pendule capable de marquer la véritable heure solaire, invention qui lui valut d'être honoré par l'Académie royale des sciences. Sa boutique devint alors le lieu de rendez-vous de nombreux membres de l'institution et du Tout-Paris.

<sup>3</sup>Bon-Joseph Dacier : « Notice historique sur la vie et les ouvrages de Julien-David Leroy », *Mémoires de l'Institut royal de France : classe d'histoire de littérature ancienne*, t. 1, Paris, 1815, p. 267-284.

<sup>4</sup>Christopher Drew Armstrong : *Julien-David Leroy and the making of architectural history*, New York, 2012.

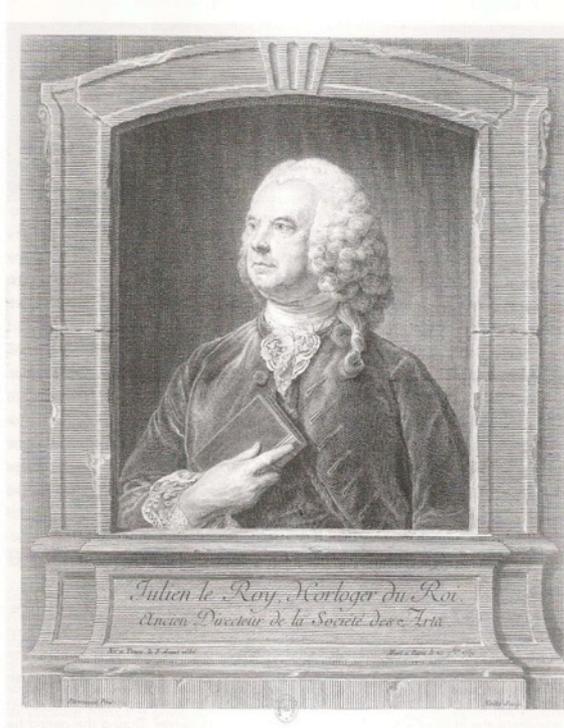


Fig. 3 : Jean-Baptiste Perroneau : Julien Le Roy, horloger du roi, gravure par Pierre-Etienne Moitte, (BNF, Est., N2 Le Roy, XVIIIe siècle).

L'habileté technique du père devait rejaillir non seulement sur Julien-David, dans ses préoccupations en matière de marine et dans le soin apporté à l'examen des éléments grecs observés, nous le verrons, mais aussi sur ses trois frères : Pierre, l'aîné, qui prit la relève de leur père ; de Charles (1726-1779), le second, qui joua un rôle important dans la médecine du XVIIIe à Montpellier, puis à Paris ; et enfin Jean-Baptiste (1719-1800), le troisième, qui s'illustra en tant que géomètre, puis physicien à l'Académie royale des sciences, notamment en tant qu'auteur de la première machine électrique positive et négative qui ait été employée. Tous

collaborèrent, à des degrés divers, aux articles de la célèbre *Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert dont le premier tome fut dédié, rappelons-le, en 1751 au comte Marc-Pierre de Voyer d'Argenson, père du marquis de Voyer. Ceci mérite d'être souligné car c'est là un des éléments de rapprochements entre Leroy, sa famille et le marquis.

L'autre élément décisif fut l'origine des parents de Julien-David. Son père était en effet d'origine tourangelle puisque né à Tours en 1686. Il mourut à Paris en 1759. Sa mère, Jeanne de Lafond était, quant à elle, poitevine et son frère, Charles, de constitution fragile, séjourna un temps dans le domaine familial du Poitou<sup>5</sup>. Ceci devait, on s'en doute, contribuer grandement à la proximité entre nos deux hommes puisque, rappelons-le, le marquis de Voyer avait hérité à la mort de son père en 1764 du domaine familial des Ormes (fig.4), près de Descartes et de Châtellerault, partagé entre Touraine et Poitou<sup>6</sup>. Leroy ne déclare-t-il pas au marquis de Voyer en 1767 qu'il ira le voir « avec grand plaisir (...) passer quelques semaines a votre belle terre, voir la plus belle province de la France, celle qui donné le jour à Descartes, et à mon père (...) » ! Ajoutons qu'outre les missives de Julien-David, on trouvera dans le même dossier quatre autres de ses frères au marquis sans qu'on puisse clairement les identifier, tous signant indistinctement "Leroy". Seule la

<sup>5</sup>Cf. Louis Dulieu : « Un parisien professeur à l'Université de Médecine de Montpellier : Charles Le Roy (1726-1779), *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, t. VI, n° 1, 1953, p. 50.

<sup>6</sup>Sur ce domaine, cf. Philippe Cachau : *Le château des Ormes*, coll. « Parcours du patrimoine », Service de l'Inventaire de Poitou-Charentes, Poitiers, 2013.

différence d'écriture permet d'établir l'origine. Signalons enfin la présence, dans une pochette distincte, d'une lettre de Leroy père au marquis<sup>7</sup>.

Julien-David se forma à l'architecture auprès de Jacques-François Blondel, fameux théoricien et professeur de l'Académie royale d'architecture qui avait beaucoup contribué à la pédagogie en ce domaine à travers sa fameuse *Ecole des arts*, créée en 1743 et fermée en 1754. Il se forma également auprès de deux autres figures marquantes de l'architecture du milieu du XVIIIe : Louis-Philippe de La Guépière (1715-1773), architecte du duc de Wurtemberg, ancien élève de Blondel, et de Jean-Laurent Legeay (vers 1710-1786), grand initiateur du retour à l'antique dans les années 1740. C'est probablement par le biais de Blondel, un des conseillers artistiques du marquis de Voyer, que Leroy lia connaissance avec lui<sup>8</sup>. Legeay ne devait pas être non plus étranger à ce rapprochement en tant que protégé de son cousin germain, le marquis de Paulmy<sup>9</sup>.



Fig. 4 : Le château des Ormes (Vienne) (cl. Ph. Cachau).

Fort de cette triple formation, Julien-David Leroy se présenta pour la première fois au concours de l'Académie en 1749, en tant qu'élève de Louis Le Dreux de La Châtre (1721-1792), disciple des Gabriel et architecte bien connu du château de

<sup>7</sup>BUP, FA, P 157 : Lettre du 11 février 1767. Dans les quatre lettres des frères de Julien-David, deux sont de Charles et deux autres de Jean-Baptiste sans que l'on ne puisse les attribuer précisément puisque signées seulement «Leroy».

<sup>8</sup>Le portrait de Jacques-François Blondel figure au salon de l'Académie de Saint-Luc en 1751, organisé par notre marquis, son protecteur. Il figure au livret sous le n° 123, non loin de celui de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (n° 118), architecte et ami du marquis (cf. *Archives de l'Art français*, t. IX, 1915, p. 477). Mansart de Sagonne et Blondel se disputaient la faveur de Marc-René (cf. Philippe Cachau : *Les Mansart. Trois générations de génies de l'architecture*, Paris, éditions Didier Carpentier, à paraître).

<sup>9</sup>Cf. Michel Gallet : *Les architectes parisiens du XVIIIe siècle. Dictionnaire biographique et critique*, Paris, 1995, p. 317.

Compiègne, remportant le second prix pour son *Temple de la Paix*, sujet qui avait été donné suite au traité de paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 et qui mettait fin à la guerre de Succession d'Autriche (1742-1748). Il obtint l'année suivante le Grand prix de l'Académie sur le thème d'"une orangerie voûtée", ce qui lui permit de se rendre à l'Académie de France à Rome en 1751<sup>10</sup>.

### **Les voyages d'Italie et de Grèce (1751-1755)**

Leroy arriva dans la Ville Eternelle, animé de la joie de découvrir enfin les antiquités dont il avait tant entendu parlées, mais aussi tous les monuments de la Renaissance et du baroque, à commencer par la basilique et la place Saint-Pierre. Homme intelligent et avant-gardiste, il développa un goût particulier pour les sources grecques des monuments antiques de Rome dont il fit le relevé. Ce goût se renforça quand il apprit par la colonie artistique de la ville que les Britanniques Stuart et Revert travaillaient aux relevés des antiquités d'Athènes pour en faire une publication analogue à celle que leur concitoyen Robert Wood publia en 1753 sur Palmyre. Suivra, en 1757, l'ouvrage sur les ruines de Baalbec avec son camarade James Dawkins. Deux ouvrages que Leroy évoquera en introduction de son futur opus<sup>11</sup>.

Ambitionnant d'attacher son nom à des découvertes archéologiques majeures, il décida de se rendre lui aussi, en 1753, à Athènes avec toutes les recommandations et protections nécessaires. Rappelons que depuis les relevés précis du Parthénon en 1674 par Arnould de Vuez (1644-1720) dans le fameux *album Nointel*, ou la description de la Grèce par le médecin lyonnais Jacob Spon (1647-1685) et le botaniste anglais George Wheler (1650-1723) en 1675, il n'y avait guère eu d'ouvrages à ce propos<sup>12</sup>. Tous avaient connu l'Acropole avant l'explosion du Parthénon en 1687. Le Français François Gravier d'Ollières et l'ingénieur militaire vénitien Gian Maria Verneda étaient parvenus, quant à eux, à lever alors un plan de l'Acropole et de la ville d'Athènes<sup>13</sup>. Signalons enfin le périple au Levant du botaniste Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) en 1700-1702, sur ordre de Louis XIV également, qui put sillonner plusieurs îles des Cyclades. Périple relaté dans un

---

<sup>10</sup>Cf. notes 3 et 4.

<sup>11</sup>*Ibid.*

<sup>12</sup>Arnould de Vuez accompagnait le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV près la Sublime Porte, dans son voyage à Constantinople en 1674. Cf. Jean-Pierre de Ricke : « Arnould de Vuez, auteur des dessins du Parthénon attribués à Carrey », *Bulletin de correspondance hellénique*, n° 131, 2007 ; Jacob Spon : *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676*, Lyon, 1678 (3 tomes).

<sup>13</sup>Cf. Gallet, note 9, p. 341 ; *Pianta del Castello d'Acropolis e Città d'Athene ove s'osservano le cose piu copiscue che contengono tanto antiche quanto moderne, fatta con l'accuratezza maggiore del Ingenere Verneda d'ordine dell' Eccellentissimo Signor Francesco Moresini Kavalier Procurator Capitan general, dopo il glorioso acquisto che ne fece in otto giorni d'assedio li 28. 7bre 1687 S.N.*

ouvrage posthume en 1717<sup>14</sup>. Si le joug turc ne facilitait guère la visite de la Grèce continentale, Leroy parvint toutefois à ses fins.

Il se rendit à Venise en avril 1754 et embarqua le 5 mai suivant pour Constantinople. Grâce à ses protections diplomatiques auprès du consul de France à la Sérenissime, Etienne Léoson, et du comte des Alleurs, ambassadeur près la Sublime Porte, il obtint des autorités ottomanes les sauf-conduits nécessaires et se rendit à Athènes via les Cyclades (fig.5)<sup>15</sup>. Il fit escale à Délos où il vit le temple d'Apollon. Son enthousiasme redoubla à la vue de chaque île, qu'il regrettait de ne pouvoir visiter toutes, et à la perspective d'Athènes où il arriva le 1<sup>er</sup> février 1755. Là, il visita l'Acropole mais aussi les autres monuments de la ville. Il se rendit ensuite au Pirée, à Sounion, Corinthe, Thorikos, Sparte, puis repassa par Athènes. Il embarqua en avril 1755, soit un an après son arrivée, à Oropo pour Rome afin de comparer les monuments de la cité papale avec ceux vus en Grèce. En juin, il se trouvait à Bologne où il fut fait membre de l'Académie Clémentine. Il revint à Paris fin 1755, riche de connaissances nouvelles en matière d'antiquités gréco-romaines<sup>16</sup>.

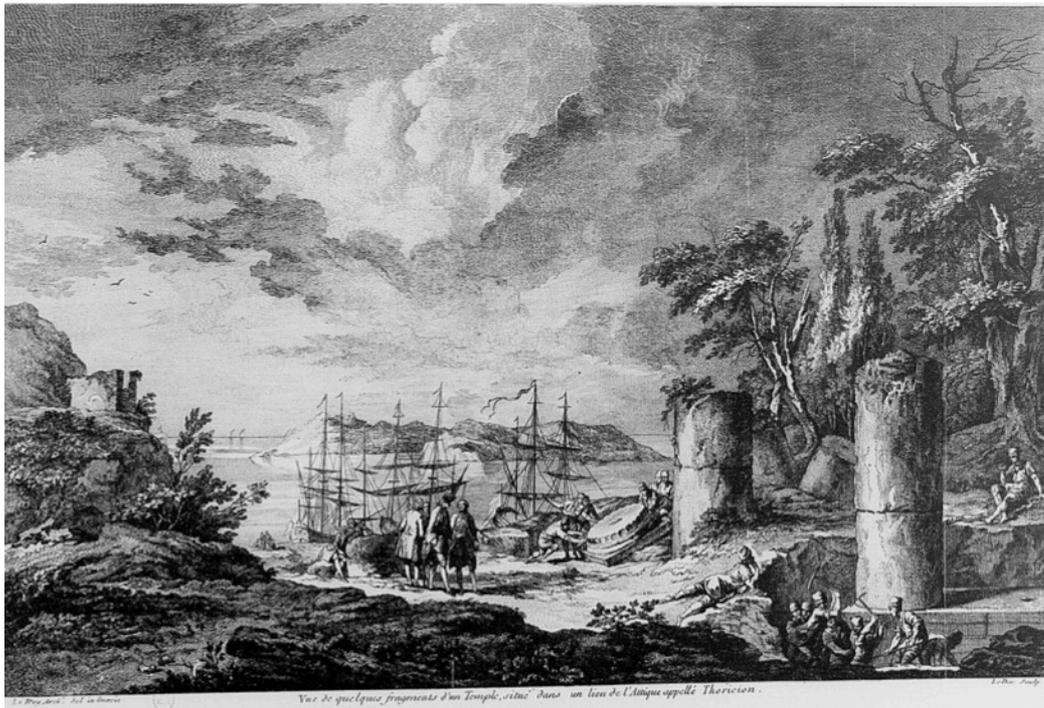


Fig. 5 : Julien-David Leroy : *Vue de quelques fragments d'un Temple, situé dans un lieu de l'Attique appelé Thoricion* (Thorikos), planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, (gravure par Jacques-Philippe Le Bas, 1<sup>ère</sup> partie, pl. II, 1758).

<sup>14</sup> Joseph Pitton de Tournefort : *Relation d'un voyage fait au Levant par ordre du roi*, Paris, 1717 (2 vol. in-4) et Lyon (3 vol. in-8).

<sup>15</sup> Cf. notes 3-4 et *infra*.

<sup>16</sup> *Ibid.*

## Les publications

Le voyage de Leroy fit, on s'en doute, sensation et contribua grandement à la mode des grecqueries qui se développera alors dans tous les domaines (architecture, décoration, mobilier, mode...) <sup>17</sup>. Nombreux étaient ceux qui attendaient la publication de ses relevés. Soucieux de les publier avant ses homologues britanniques, Leroy bénéficia du soutien du comte de Caylus (fig.6), autre grand anticomane du moment, et de la collaboration de Louis-Joseph Le Lorrain, artiste protéiforme, à qui l'on doit le premier grand exemple de mobilier à la grecque (Château de Chantilly) (fig.7).



Fig. 6 : Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty :  
Anne-Claude-Philippe de Tubières,  
comte de Caylus (BNF, Est., LP 70-81).



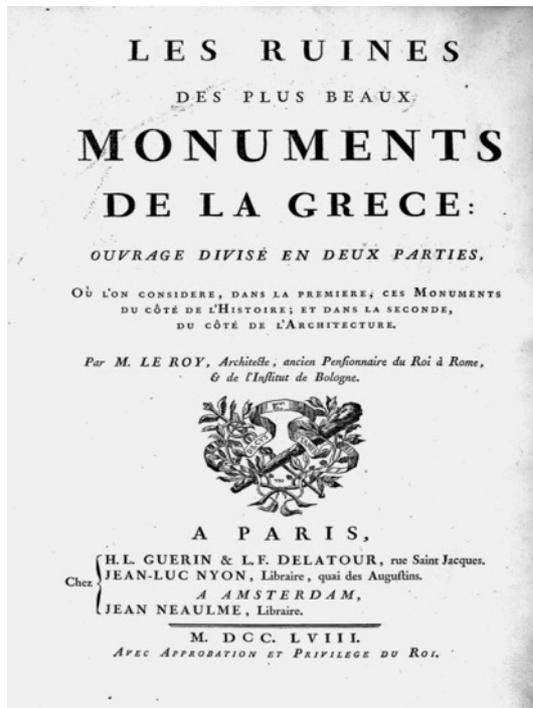
Fig. 7 : Louis-Joseph Le Lorrain :  
Mobilier grec pour Ange-Laurent Lalive de July  
(Château de Chantilly, 1756-1758, cl. RMN).

L'ouvrage tant attendu fut publié en 1758 et dédié au marquis de Marigny, directeur des Bâtiments du roi. Ce sont les fameuses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce (...)* dont Leroy donnera une édition corrigée et augmentée en 1770 (fig.8-9) <sup>18</sup>. Cette édition se voulait une réponse aux critiques émises à son encontre par son rival Stuart. Le retentissement de cet ouvrage fut bien entendu considérable. Les Anglais, furieux, publièrent une version dénaturée, qui donna lieu à toutes leurs

<sup>17</sup>A ce propos, cf. notamment Daniel Rabreau : « Méthodologie du goût à la grecque sous Louis XV », *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, actes du colloque de l'INHA, Paris, 2005 (article mis en ligne en 2008).

<sup>18</sup>*Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce : ouvrage divisé en deux parties. Où l'on considère, dans la première, ces Monuments du côté de l'Histoire ; et dans la seconde, du côté de l'Architecture*, Paris et Amsterdam, 1758 ; *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce, considérées du côté de l'Histoire et du côté de l'Architecture*, Paris, 1770 (2 tomes ; édition revue et augmentée). Une première ébauche de l'ouvrage fut publiée peu de temps après son retour à Paris, sous la forme d'un recueil de dessins et sous le titre *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce ; ou le recueil de desseins et de vues de ces monuments, avec leur histoire et des réflexions sur les progrès de l'architecture*, Paris, 1756.

critiques. Stuart et Revett ne publieront, quant à eux, leur premier tome qu'en 1762, soit quatre ans après Leroy<sup>19</sup>.



Par cet ouvrage, son titre de gloire, Leroy posait les jalons d'une redécouverte de la Grèce sur des connaissances authentiques (fig.10-12). Il éleva également en principe la supériorité de l'Antiquité sur le Moyen Age, considération qui prévaudra jusqu'au début du XIXe siècle. Il marqua également la supériorité des Grecs sur les Romains et concourra à une science nouvelle : l'hellénisme. Il est considéré ainsi, à juste titre, aux côtés de l'Allemand Winckelmann, comme le grand promoteur et théoricien du néo-classicisme européen (fig.13). Son ouvrage, présenté à Louis XV lors de sa publication, lui valut d'intégrer l'Académie royale d'architecture la même année en tant qu'historiographe<sup>20</sup>.

Fig. 8 : Page de titre *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris et Amsterdam, 1758.

Leroy poursuivit ses investigations sur les sources de l'architecture en publiant, en 1764, soit l'année où le roi posait la première de l'église Sainte-Geneviève, actuel Panthéon (fig.14), bâtiment emblématique de l'architecture néo-classique française, une *Histoire de la disposition et des formes que les Chrétiens ont données à leurs temples depuis le règne de Constantin jusqu'à nous* (fig.15). Il était devenu, entre-temps, en 1762, adjoint du professeur Blondel à l'Académie et prendra sa succession à sa mort en 1774. Il rédigera son éloge tout comme il l'avait fait pour l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Louis de Régemorte (1709-1774), dont le fils Noël, rappelons-le, fut au service des D'Argenson<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> James Stuart – Nicolas Revett : *The Antiquities of Athens*, t. I, Londres, 1762. Suivront quatre autres tomes jusqu'en 1816. Cet ouvrage, par son ampleur et sa plus grande exactitude, fait aujourd'hui davantage autorité auprès des archéologues et des hellénistes que celui de Leroy.

<sup>20</sup> Cf. notes 3 et 4.

<sup>21</sup> Cf. note 3, p. 279. Le nom de Régemorte n'est pas signalé dans l'ouvrage d'Armstrong (cf. note 4). Sur le service des Régemorte auprès des d'Argenson, cf. Yves Combeau : *Le comte d'Argenson Ministre de Louis XV*, Mémoires et documents de l'Ecole des Chartes, n° 55, Paris, 1999 ; Julien-David Leroy : *Histoire de la disposition et des formes différentes que les Chrétiens ont donné à leurs Temples, depuis le règne de Constantin le Grand, jusqu'à nous*, Paris, 1764.

### ***Une activité longue et protéiforme***

Soucieux des honneurs et des fonctions rémunératrices, Julien-David Leroy intégra, non sans mal, nous le verrons, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1770 en qualité d'associé. L'institution fut, semble-t-il, moins sensible à ses découvertes archéologiques que celle d'architecture. Peut-être avait-elle deviné en lui un dilettante, de talent certes, mais qui ne mit jamais en pratique ses préceptes comme il l'avouera au marquis de Voyer<sup>22</sup> ?

Leroy ne bâtit jamais, en effet. A l'Académie d'architecture, il se contenta d'une activité de théoricien, se livrant à des observations sur l'ordre dorique et sur d'autres considérations architecturales autour des antiquités grecques.

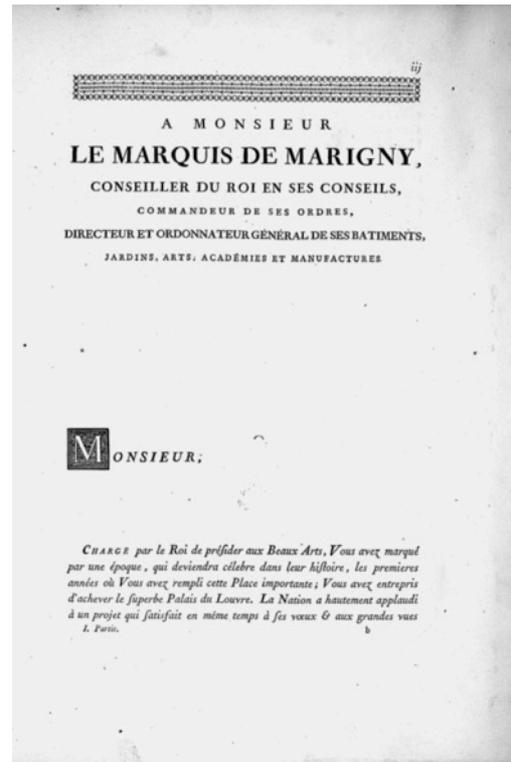


Fig. 9 : Dédicace à Abel-François Poisson de Vandières, marquis de Marigny.

Le seul grand projet d'architecture qu'on lui connaisse est celui du nouvel Hôtel-Dieu de Paris en 1773 où il reprit, sur les conseils de son frère médecin, Charles, et sur le modèle développé en 1756 par Alexander Rovehead à Plymouth, qu'il avait pu voir lors de ses séjours en Angleterre dont celui de 1769, le type de l'hôpital pavillonnaire. Type qui répondait aux préoccupations hygiénistes du temps. Le projet demeura sans lendemain<sup>23</sup>.

Leroy se consola à travers son autre passion : la marine. Dacier, son biographe, la fait remonter à ses voyages en Méditerranée orientale, "sur des bâtiments à voile et à rames de grandeurs et d'espèces différentes". Julien-David ne manqua pas là aussi de se pencher sur ses origines. Il tenta de résoudre certaines difficultés en la matière par l'invention de navires d'un nouveau genre. Ainsi, sur la base des textes anciens et de combinaisons ingénieuses, il publia en 1777, *La Marine des anciens peuples (...)* (fig.16). Suivirent, en 1783 et 1786, deux petits ouvrages intitulés, l'un, *Les Navires des anciens (...)*, l'autre, *Nouvelles recherches sur le vaisseau long des anciens (...)* (fig.17)<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> *Ibid* et cf. *infra*.

<sup>23</sup> *Ibid* et cf. note 4.

<sup>24</sup> *Ibid*, p. 279-281 et *ibid*. Julien-David Leroy : *La Marine des anciens peuples expliquées et considérées par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la Marine moderne avec des figures représentant les vaisseaux de guerre de ces peuples*, Paris, 1777 ; *Les Navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on en pourroit faire dans notre marine*,



Fig. 10 : Julien-David Leroy : *Vue du temple de Thésée à Athènes (sic)*, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Jacques-Philippe Le Bas, 1<sup>ère</sup> partie, pl. VIII, 1758).

En homme des Lumières, Leroy voulut partager l'enthousiasme de ses découvertes avec le grand Benjamin Franklin (fig.18), profitant de sa présence en France entre 1776 et 1785. Il continua de correspondre avec lui et, encouragé par ses conseils, il mit en œuvre, en 1787 à Rouen, son projet de navire propre à naviguer sur fleuve et sur mer : le *naupotame*. Il parvint à ses fins et parcourut la Manche, visitant différents ports, avant de remonter la Seine et de jeter l'ancre devant le Louvre en octobre 1787, avec un chargement de 24 milliers de plomb laminé. L'équipage n'était composé que de quatre hommes ! Il démontra l'efficacité du navire en navigant entre le Pont Royal et le Pont Neuf, suscitant une fois encore l'admiration générale. L'expérience et les échanges avec Franklin furent relatés en 1788 dans les *Observations et Mémoires sur la physique, l'histoire naturelle et sur les arts (...)*, dédiés au comte d'Artois par l'abbé Rozier, Mongez et La Métherie<sup>25</sup>.

Fort de l'expérience, Leroy proposa des navires encore plus ambitieux, capables de charges toujours plus importantes et de naviguer jusqu'en Chine ! Il ouvrit à cet égard une souscription mais les circonstances lui furent cette fois défavorables et le second projet de *naupotame* – dont nous n'avons aucune représentation, hélas – sombra dans les affres de la Révolution.

---

Paris, 1783 ; *Nouvelles recherches sur les vaisseaux longs des anciens, sur les voiles latines, et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*, Paris, 1786.

<sup>25</sup>*Ibid.* Julien-David Leroy : « Troisième lettre de M. David Leroy, à M. Franklin, Sur la Marine & particulièrement sur les moyens de perfectionner la Navigation des Fleuves », *Observations et Mémoires sur la physique, l'histoire naturelle et sur les arts et métiers dédiées à Mgr le comte d'Artois*, par l'abbé François Rozier, Jean-André Mongez et Jean-Claude de La Métherie, juillet 1788, t. XXXIII, Paris, 1788, p. 136-144.



Fig. 11 : Julien-David Leroy : *Vue du temple de Minerve à Athènes*, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Jacques-Philippe Le Bas, 1<sup>ère</sup> partie, pl. IV, 1758).

La fin de sa vie fut marquée par un retour plus sage à l'architecture via l'enseignement. Les académies royales ayant été supprimées en 1793, Julien-David se lança, à l'instar de son maître Blondel, dans la création d'une école d'architecture dans son logement du Louvre, nantie d'une importante bibliothèque. Ecole qui fut reconnue par le ministère de l'Intérieur en 1795, année de création de l'Institut de France où furent recrées et regroupées les anciennes académies. Il y dispensa gratuitement ses leçons avec un zèle propre à son tempérament passionné. Il distingua les meilleurs élèves par des médailles d'encouragement et en recommanda certains au gouvernement. Parmi ses disciples, citons le fameux Charles Percier (1764-1838). Leroy s'éteignit à Paris, le 29 janvier 1803<sup>26</sup>.

### ***Leroy et le marquis de Voyer : une amitié intense***

La correspondance de Julien-David Leroy au marquis de Voyer comprend 28 lettres, datées entre 1766 et 1777, avec une interruption de 1772 à 1777<sup>27</sup>. N'ont été conservées visiblement que les lettres les plus précieuses, celles pouvant attestées pour la postérité de la valeur des échanges et de la protection accordée par Voyer à cette figure importante des arts au milieu du XVIIIe siècle. Cette correspondance porte sur les thèmes les plus variés. Elle entend informer le marquis de l'actualité de la capitale, tant politique qu'artistique, ou se fait plus personnelle (projets et carrière de Leroy, chantiers du marquis). Rappelons que, depuis sa démission de la direction des haras du roi en 1763, lassé des intrigues de la cour et de la persécution de la

<sup>26</sup>Cf. notes 3 et 4.

<sup>27</sup>Cf. note 1.

marquise de Pompadour, Voyer s'était retiré de la vie parisienne. Il demeurait principalement aux Ormes afin de mettre en œuvre là ses projets d'architecture et de haras<sup>28</sup>.

Si l'on en croit les propos de Julien-David, ses liens avec le marquis remontaient à 1754. Il déclare en effet en décembre 1777 : « je dois principalement à l'honneur que vous me fîtes en 1754 de me recommander à Mr Desaleurs – Roland Puchot, comte des Alleurs ambassadeur de France près la Sublime Porte de 1747 à 1755 –, le succes de mon voyage de grece ». Et de rappeler : « et vous m'avez donné de nouvelles marques de bontés et d'interet quand je suis entré à l'académie des belles lettres ». En quelques lignes, Leroy rappelait tout ce qu'il devait au marquis et confirmait la part prise par lui dans la préparation du séjour en Grèce, ce que l'on ignorait jusqu'ici. Le ton de la correspondance atteste la profondeur et l'intensité de leurs relations<sup>29</sup>.

Cette année 1754 était aussi une année importante pour Voyer puisque celle des premiers contacts avec l'autre grande figure du néo-classicisme français, ami de Leroy : l'architecte Charles De Wailly. Il sera souvent question de lui à propos du chantier de l'hôtel de Paris dans les

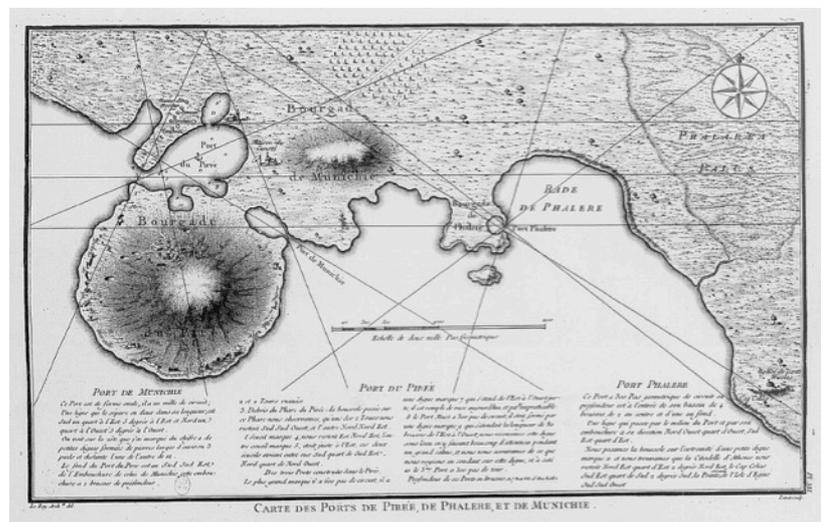


Fig. 12 : Julien-David Leroy : *Carte des ports de Pirée, de Phalere, et de Munichie*, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Claude-Antoine Littret de Montigny, 1<sup>ère</sup> partie, pl. XII, 1758).

<sup>28</sup>Marc-René, marquis de Voyer, avait démissionné de la direction des haras du roi en juillet 1763, quelques mois avant le décès de la marquise de Pompadour (avril 1764). Il céda son haras d'Asnières, haut lieu du cheval en France à cette époque, en décembre suivant. S'il avait entamé en 1762 les remaniements de l'hôtel parisien, la mort de son père en juillet 1764 lui permit d'effectuer les transformations suivant son goût, confiées à Charles De Wailly et à une pléiade d'artistes (Pajou, Fragonard, Durameau, Lagrenée le jeune, Charles Le Monnier...). Séparé de corps de son épouse depuis 1760, Voyer lui laissa la jouissance de l'hôtel, préférant demeurer principalement aux Ormes où il pouvait enfin réaliser ses ambitions : constituer un haras suivant ses conceptions novatrices (actuel haras-relais de poste) et remanier le domaine des Ormes, à commencer par la construction de la vaste grange-écurie devant le château, œuvre méconnue de De Wailly et de Pajou (identifiée par nos soins en 2011), ainsi que la reconstruction du logis central par le même et le jeune Bernard Poyet qui suivait également le chantier de la grange. Voyer se lança dans bien d'autres réalisations sur son domaine poitevin (remaniement du château de La Guerche notamment). Cf. notre article « Le "goût de la bâtisse" du marquis de Voyer », *Journées d'histoire du château des Ormes, annales 2013*, Châtellerault, 2014, p. 21-58 ; cf. notes 2 et 6.

<sup>29</sup>Cf. note 1 : Lettre du 14 décembre 1777.

années 1760, mais aussi de la triste affaire de sa nomination à l'Académie royale d'architecture en 1767<sup>30</sup>.

L'enthousiasme de Leroy autour de la personnalité du marquis de Voyer explique grandement les louanges et les demandes de service qu'il lui fit régulièrement. En retour, Marc-René



Fig. 13 : Julien-David Leroy : Restitution des Propylées d'Athènes, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* gravure par Pierre Patte, 2<sup>e</sup> partie, pl. XXVI, 1758).

sollicitait ses conseils pour les chantiers de Paris et des Ormes. Tout cela, on le voit, n'était qu'échanges de bons procédés.

En 1767, Leroy écrit ainsi : « j'ai mille remerciemens à vous faire de la bonté que vous avet bien voulu avoir de faire prendre des informations sur la terre de Marcounay, je les ai communiquées à un de mes commis qui desiroit particulièrement les avoir et à qui elles ont fait le plus grand plaisir ». Il réitère ses compliments en 1768 : « je vous dois mille remerciemens de vos bontés et de votre conseil ». Dans une autre lettre de la même année, il déclare : « Si votre terre des Ormes n'avoit été qu'à quelques lieues de Paris je serois parti sur le champ pour vous aller remercier de vos bontés et je vous avoue avec sincerité que l'interest que vous me marquez de votre belle lettre a diminué beaucoup la peine que j'ai ressentie de la nouvelle facheuse qu'elle contenoit »<sup>31</sup>.

Leur proximité était, on le voit, authentique et il l'évoque clairement, en août 1772, comme « son cher protecteur ». En février 1768, il écrit d'ailleurs : « vous m'honoré



de votre bienveillance et meme, vous m'avez permis de le dire, de votre amitié ; (...) ». En 1767, il acheva son propos par la formule : « je suis pour la vie le plus attaché de vos serviteurs » ! C'est, semble-t-il, à lui en priorité qu'il s'ouvrit de son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en février 1770 : « Monsieur, Persuadé de l'intérêt tout particulier que vous me

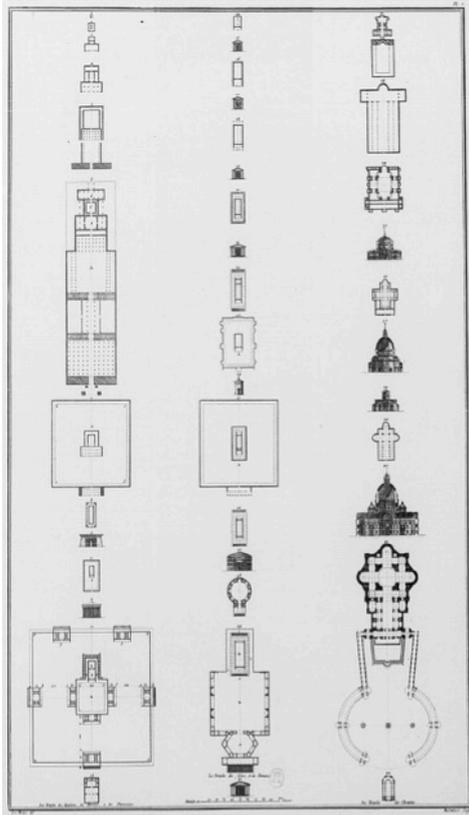
Fig. 14 : Pierre-Antoine Demachy : Cérémonie de pose de la première pierre de Sainte-Geneviève de Paris, le 6 septembre 1764 (Paris, Musée Carnavalet).

<sup>30</sup>Cf. notes 2, 28 et *infra*.

<sup>31</sup>Cf. note 1 : Lettres s.d. (1767), 17 mars 1768 et s.d. (1768).

prenez a ce qui me regarde je me hate de vous marquer que j'ai été recu de l'Académie des belles lettres et que j'y ai pris seance hier pour la premiere fois »<sup>32</sup>.

Les éloges de Leroy se portaient également sur les chantiers et les connaissances en architecture du marquis : « en vérité », écrit-il en 1767, « je ne sçauois vous faire trop de complimens sur les progrès que vous et Mr de Colmont avez faits dans l'Architecture et j'ai bien de l'impatience de vous voir ici [à Paris] pour savoir si le dessein que nous avons fait ensemble reussit un peu en exécution ». Leroy et Voyer



dessinaient donc ensemble l'architecture, y compris avec ses intimes. On le verra de nouveau pour le projet des Ormes. Sur le chantier de Paris, Julien-David déclarait la même année : « on commence enfin à reconnaître de toutes parts dans votre belle Maison [celle de Paris] qu'un artiste plain de génie [Charles De Wailly] y a travaillé pour un homme [Voyer] qui a véritablement ce que tant de gens qui n'ont que de la fortune se flatent d'avoir »<sup>33</sup>.

Cette proximité lui valut de pouvoir s'ouvrir à lui en toute confiance. Leroy se livre ainsi à des confidences sur sa famille (le retour de son frère [Jean-Baptiste] de Hollande, avec M. de Courtanvaux, en 1767 pour l'expérience de la « pendule de mer », par exemple), son tempérament : « j'ai un penchant irresistible », écrit-il, « pour ce que je crois juste » ; ses

Fig. 15 : Julien-David Leroy : Tableau de l'évolution des temples des Egyptiens à Saint-Pierre de Rome, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, 2<sup>e</sup> éd. (dessin par Le Moine et gravure par Michelinot, t. I, pl. I, 1770).

<sup>32</sup>*Ibid* : Lettres s.d. (1767), 28 février 1768, 21 février 1770 et 28 août 1772.

<sup>33</sup>*Ibid* : Lettres s.d. (1767), 11 février 1767 et cf. *infra*. Jeune et fidèle confident du marquis de Voyer, Henri-Camille de Colmont de Vaulgrenant, né à Paris en 1735 et mort sous la Terreur comme contre-révolutionnaire, âgé de 59 ans, avait servi comme officier dans le régiment de Berry-Cavalerie du marquis. Ils partageaient tous deux le goût de l'architecture, de l'Angleterre et de la philosophie du moine bénédictin Dom Deschamps (cf. *infra* note 72). Colmont faisait partie ainsi de l'Académie platonicienne du château des Ormes animée par ce dernier. Il partageait aussi tous les secrets de Voyer, y compris de sa vie privée, qu'il s'agisse de ses maîtresses ou de son épouse. Il se montra toujours un conseiller avisé. Voyer admirait sa vive intelligence et sa perspicacité. En matière d'architecture, il fut présent au Salon du Louvre en 1773 lorsque Charles De Wailly présenta le dessin du magnifique double escalier du château des Ormes : « tout le monde », dit-il, « l'a admiré, les uns la bouche ouverte, les autres les yeux. Il n'a essuyé de critique que celle qui est nécessaire au succès » (cf. Nicole de Blomac : *Voyer d'Argenson et le cheval des Lumières*, Paris, 2004). Il n'y a donc rien de surprenant à ce que Voyer lui fit partager son goût du dessin d'architecture avec Leroy. Sur le chantier de l'hôtel parisien, cf. note 2 et *infra*.

**LA MARINE**  
DES  
**ANCIENS PEUPLES,**  
EXPLIQUÉE

*Et considérée par rapport aux lumières qu'on  
en peut tirer pour perfectionner la Marine  
moderne;*

AVEC des Figures représentant les Vaisseaux  
de guerre de ces Peuples.

PAR M. LEROY, de l'Académie Royale des  
Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur & Histo-  
riographe de l'Académie d'Architecture, & de  
l'Institut de Bologne.



A PARIS,

Des NTON aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais  
& STOUPE, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe,

M. D C C. L X X V I I.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI,

165

Fig. 16 : Page de titre *La Marine des  
anciens peuples*, Paris, 1777.

faiblesses : « j'ai beaucoup plus de confiance en vos lumières que dans les miennes sur la conduite que je dois tenir », dit-il en 1769, « et je suis persuadé que vous voulez autant mon bien que moi-même. Ainsi je ferai exactement ce que vous me conseillerez »<sup>34</sup>.

La confiance entre les deux hommes était telle qu'il n'hésitait pas à lui livrer la profondeur de ses sentiments. Ainsi, à propos de ses relations compliquées avec le marquis de Marigny (fig.20), directeur des Bâtiments du roi, il déclare : « si j'avois été aussi libre avec Mr de Marigny que vous m'avez permis de l'être avec vous, s'il avoit eu pour moi les honnetetés que je reçu de vous et de quelques personnes considérables et qu'il avoit eu pour beaucoup de gens qui ne me valent peut être pas, j'aurois sans doute eu avec lui une

conduite différente, j'aurois peut être osé lui dire des vérités, ou ce que je regardois comme des vérités ; mais j'avoue », ajoute-t-il, « que je ne l'ai jamais abordé sans une espèce de crainte de timidité et de gêne que les autres hommes ne m'inspirent pas ordinairement, et je ne suis pas le seul qui ait été saisi a son aspect de ces sentiments qui empêchent l'âme de se dévoiler a son respect »<sup>35</sup>.

Leroy se sentit si mal disposé à l'égard de son supérieur qu'il sollicitera régulièrement les conseils et des lettres de recommandation du marquis de Voyer au point de le lasser. Ce ne sont en effet pas moins d'une dizaine de lettres que l'architecte envoya à ce propos. Cette lassitude est perceptible lorsque, en 1768, l'architecte commence ainsi une de ses missives : « Monsieur, j'espérois que vous me feriez l'honneur de m'écrire et n'ayant reçu aucune nouvelles de votre part, j'ai

<sup>34</sup> *Ibid* : Lettres s.d. (1767) et du 9 octobre 1769. François-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, comte de Tonnerre et duc de Doudeauville (1718-1781), arrière-petit-fils du ministre Louvois, brillant militaire, fut conduit par son goût pour les sciences à fréquenter Pierre et Jean-Baptiste Leroy pour la construction d'une montre marine, sujet du concours de l'Académie royale des Sciences en 1767. Accompagné de Leroy fils, du chanoine Pingré et de l'astronome Charles Meissier, tous membres de l'Académie des Sciences et auteurs de deux de ces montres, Courtanvaux s'en alla vérifier leur fiabilité à bord, en 1767, le long des côtes de France, de Flandres et de Hollande. Julien-David précise dans sa lettre que son frère fut présenté à Louis XV et ses ministres avec Meissier et Pingré.

<sup>35</sup> *Ibid* : Lettre s.d. (1768).

crains ou que vous n'avez fait en ma faveur sans me le communiquer quelque tentative très malheureuse (...) »<sup>36</sup>.

### ***Echanges politiques, littéraires et théâtraux***

Outre l'architecture, Julien-David se plut à entretenir le marquis de mille choses, voyant là, comme il l'écrit en 1766, « l'envie de vous donner quelques foibles marques de mon attachement »<sup>37</sup>.

S'agissant de l'actualité politique, il évoque, en mars 1766, la visite faite par Louis XV au Parlement de Paris en vue de réaffirmer son autorité sur les parlements, principalement ceux de Béarn et de Bretagne (nous sommes en pleine affaire La Chalotais). Il est aussi question de l'affaire Lally-Tollendal, militaire français d'origine irlandaise, qui fut rendu responsable de la perte des Indes lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763) et exécuté en place de Grève en juin 1766. Cette affaire était d'autant plus sensible à nos deux hommes qu'ils étaient anglophiles. Leroy reproduit d'ailleurs en anglais, in-extenso, l'avis de Britanniques à ce propos<sup>38</sup>.

Autres sujets propres à intéresser le marquis : la mort et les obsèques du roi Stanislas, beau-père de Louis XV, et l'incident survenu à Neuilly dans un cabaret entre un garde suisse et les laquais des comte et marquis de Duras. Le premier événement intéressait Voyer car Stanislas lui avait permis d'échanger en 1764 avec le roi, ses haras d'Asnières-sur-Seine contre celui de Sarralbe en Moselle. Le second le concernait aussi car Neuilly faisait partie des domaines du marquis depuis la mort de son père cette même année et le refus du don qui lui fut fait par Louis XV<sup>39</sup>.

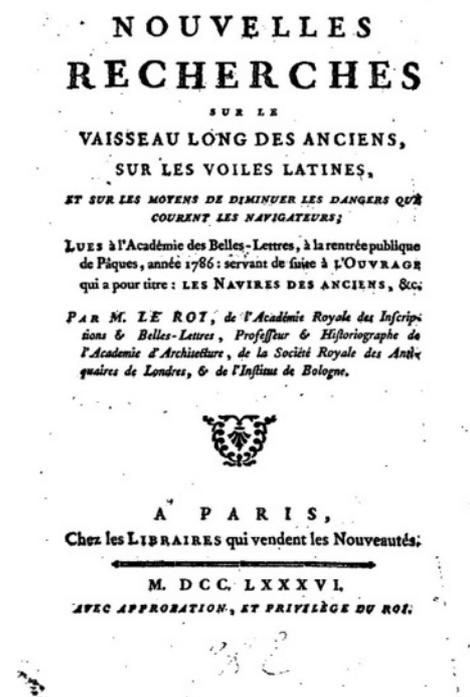


Fig. 17 : Page de titre *Nouvelles recherches sur le vaisseau long des anciens (...)*, Paris, 1786.

<sup>36</sup>*Ibid* (début de la lettre ci-dessus). Sur Marigny, cf. également lettres s.d. (1767), 17, 22 et 27 mars 1768, 9 mai 1768.

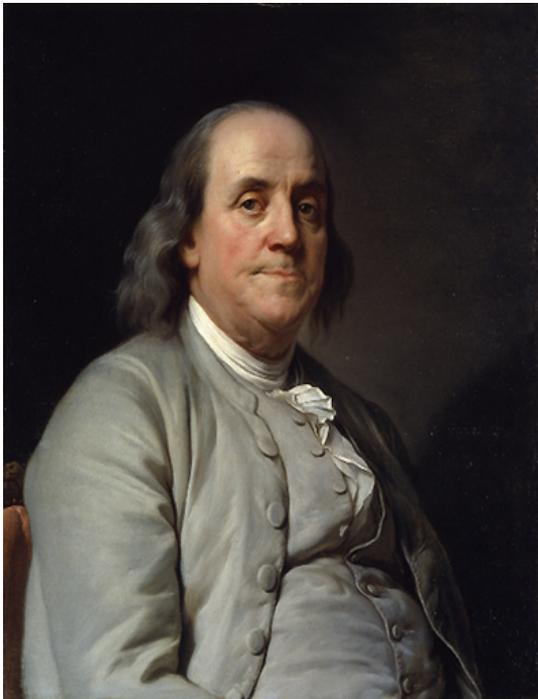
<sup>37</sup>*Ibid* : Lettre du 5 mars 1766.

<sup>38</sup>*Ibid* : Lettres des 5 mars et 13 juin 1766. Thomas-Arthur, baron de Tollendal, comte de Lally, dit Lally-Tollendal, militaire et haut fonctionnaire français, d'origine irlandaise, né à Romans en 1702 et exécuté à Paris, en place de Grève, le 9 mai 1766.

<sup>39</sup>*Ibid*. Sur l'échange du haras d'Asnières, cf. Blomac, note 33. Sur Neuilly, cf. Combeau, note 21.

Tous deux hommes de lettres et amateurs de spectacles, Leroy se fit auprès de Voyer l'écho de l'actualité théâtrale parisienne : il lui livre ainsi ses commentaires, peu flatteurs, sur la tragédie *Gustave* de Jean-François de La Harpe (1739-1805), auteur aujourd'hui oublié, tragédie donnée au Théâtre français en mars 1766. Il l'informe également « du peu de réussite (sic) » de *La bergère des Alpes* de Jean-François Marmontel (1723-1799). En septembre, ses propos sur l'*Ataxerce* d'Antoine-Marin Lemierre (1733-1793) furent un peu plus élogieux. Il est à nouveau question de Lemierre à la fin de l'année à propos de son *Esope*, d'après *l'Esope au Parnasse* de Charles-Etienne Pesselier (1712-1763) daté de 1739, évoqué subrepticement.

Ceci lui donne l'occasion d'aborder le jugement de Louis Caradeuc de La Chalotais, le fameux procureur général du parlement de Bretagne, soutenu par l'opinion. Leroy relate à son propos une scène survenue en septembre 1766 au Théâtre Français où



Calonne, le futur contrôleur général des Finances de Louis XVI, alors son homologue de Flandre et considéré par lui comme son « accusateur » dans l'affaire qui le concernait, fut hué par toute l'assistance à son arrivée : « il a été hué », écrit Leroy, « aussi unanimement que Mr de Saxe – le fameux maréchal – fut applaudi à l'opéra quand Melle de Mèb (?) lui présenta une couronne »<sup>40</sup> !

Outre le théâtre, il est aussi question de littérature : Leroy annonce ainsi au marquis fin 1766 la sortie prochaine et l'envoi du roman *Bélisaire* de Marmontel, hôte régulier des Ormes depuis le comte d'Argenson, publié en 1767<sup>41</sup>.

Fig. 18 : Joseph-Siffrein Duplessis : Benjamin Franklin, (Washington, National Portrait Gallery, 1785).

Leroy honore enfin le marquis de Voyer de poèmes : il lui adressa ainsi, en septembre 1766, « le morceau de poésie qui a remporté le prix de l'Académie française et d'une autre pièce qui a eu accessit ». Il lui fait part aussi de l'achat d'un poème, *Les ruines*, qui semble être celui d'Aimé-Ambroise-Joseph Feutry (1720-

<sup>40</sup> *Ibid* : Lettre du 5 mars 1766 (de La Harpe), s.d. (1766 ; Marmontel, Lemierre), du 3 septembre 1766 (Lemierre, Calonne, Saxe). A propos de « M<sup>elle</sup> de Mèb (sic) », nous ignorons de quelle comédienne il s'agit. Dans la même lettre, Leroy évoque la célèbre Melle Arnould.

<sup>41</sup> *Ibid* : Lettre s.d. (1766). Sur Marmontel et le comte Marc-Pierre de Voyer d'Argenson, cf. Combeau, note 21.

1789), paru en 1767. Sa lettre d'août 1772 est presque toute entière consacrée aux vers de Voltaire sur la Saint Barthélémy. Il évoque ensuite la sortie du poème allégorique en six chants d'Helvétius, un des grands esprits du siècle, dénommé *Le Bonheur*. Voltaire est de nouveau à l'honneur en 1777 lorsque Leroy entame sa lettre par quatre vers du grand auteur et philosophe. La récurrence de ce dernier n'était pas innocente car, comme Marmontel, il était l'intime des D'Argenson et l'hôte régulier des Ormes<sup>42</sup>.

### **Leroy : un correspondant intéressé et inquiet**

Julien-David Leroy s'entretint aussi de sa carrière et de ses projets. Le marquis de Voyer fut assailli de lettres autour de ses difficultés ou de ses espérances au sein des Académies royales d'architecture et des belles lettres. S'agissant de la première, l'année 1768 est presque entièrement consacrée à la mort prochaine de son secrétaire et professeur, le grand mathématicien et astronome français, Charles-Louis-Etienne Camus, décédé en mai 1768 à son domicile du Louvre et dont une lettre de Leroy se fait l'écho. L'architecte, qui convoitait sa place de secrétaire, suivit attentivement l'évolution de sa maladie qu'il prétendait être « un ulcère bien considérable à la poitrine (sic) » – un cancer visiblement –, qu'il savait être incurable. On ne trouve pas moins de six lettres à ce sujet<sup>43</sup>.

« Honni soit qui mal y pense », comme dit la devise britannique, car Leroy n'obtint finalement pas la place tant convoitée malgré les appuis du marquis de Voyer. Il s'en ouvrit à lui en 1768. Il s'estimait d'autant plus légitime dans cette fonction « que depuis long temps », écrit-il en février, « j'ai toujours fait fonction de secrétaire [et] que j'ai lieu de croire même que Monsieur le Marquis de Marigny le voyait avec satisfaction et me destinoit cette place puisqu'il a eu la bonté d'obtenir pour moi de Sa majesté, que je fusse chargé d'en faire la fonction la plus importante, celle d'écrire l'histoire de l'Académie d'Architecture»<sup>44</sup>.

Mais Julien-David savait que, à cause de « malheureuses circonstances dans lesquelles [il s'est trouvé en]fermé », il n'était plus dans les petits papiers du marquis de Marigny. L'angoisse de la défaveur à son sujet fut telle que Voyer se vit régulièrement informé et relancé dans les premiers mois de cette année pour

---

<sup>42</sup>*Ibid* : Lettre du 3 septembre 1766, s.d. (1767), 28 août 1772 (Voltaire, Helvétius) et 30 novembre 1777. Voltaire fut élève, avec le comte d'Argenson, au collège Louis-le-Grand. Les deux hommes ne se quitteront plus et entameront une abondante correspondance, en partie conservée à la Bibliothèque universitaire de Poitiers. Sur les liens Voltaire-D'Argenson, cf. Combeau, *ibid*.

<sup>43</sup>*Ibid* : Lettres des 28 février, 22 mars, 4 et 9 mai 1768 et deux autres s.d. (1768). Né en 1699 à Crécy-en-Brie, Camus décéda dans son logement du Louvre, le 4 mai 1768. Mathématicien et astronome, il était à la fois membre des Académies royales des sciences et d'architecture, assurant le professorat et le secrétariat de cette dernière. Dénommé à tort « Le Camus » par Leroy, il ne doit pas être confondu avec Louis-Denis Le Camus, architecte du duc de Choiseul, intime du marquis de Voyer en Touraine.

<sup>44</sup>*Ibid*.



l'obtention de recommandations ou de lettres types au directeur des Bâtiments. L'architecte alla même jusqu'à retranscrire une lettre adressée à celui-ci pour s'assurer auprès du marquis qu'il n'avait pas commis d'impairs<sup>45</sup> !

Au fond de lui, Leroy savait que Marigny n'avait pas du tout apprécié l'ambiguïté de sa position, en 1767, dans l'affaire de la nomination de Charles De Wailly (fig.21) à la première classe de l'Académie sans passer par la seconde. Nomination qui avait soulevé l'indignation générale des membres de l'institution car elle se faisait au mépris des statuts. Leroy, qui

Fig. 19 : Alexandre Roslin : Abel-François Poisson de Vandières, marquis de Marigny (portrait avec mobilier grec, château de Versailles, 1764).

avait reçu les ordres du directeur général pour qu'« on ne mit aucun obstacle à son installation », fit une confession sidérante dans une lettre du 27 mars 1768, avouant toute l'origine de sa défaveur : à sa « grande honte (sic) », écrit-il, il ignorait la réforme des statuts adoptée en 1756 ! Pour sa défense, il estimait « vraisemblable » que l'entourage de Marigny n'y ait pas non plus prêté attention. Leroy était d'autant plus gêné dans cette affaire que De Wailly était un ami et qu'il savait la grande protection que Marigny et Voyer lui accordaient. Surtout, l'architecte l'avait mis dans la confiance de sa nomination prochaine en mai 1767, quelque fut le rang et le scrutin, fort de la parole donnée par le directeur général. Confiance dont Leroy s'ouvrit au marquis. Il se consolera finalement de cette défaveur passagère par la nomination à la place de professeur en 1774<sup>46</sup>.

Parmi les travaux évoqués au sein de l'Académie d'architecture, Leroy annonçait, en 1767, la publication d'une « brochure », qu'il dénomme aussi « ouvrage » dans une autre lettre, entreprise avec Marigny sur l'histoire de l'institution et qui « est devenue, en la travaillant, plus considérable qu'[il] ne l'imaginai[t] ». Il annonçait également la remise aux académiciens de ses « recherches sur les mesures grecques », c'est-à-dire sur les ordres grecs. Il envisageait enfin la rédaction, sous la direction de Marigny et le concours de l'Académie royale de peinture et sculpture, d'une histoire générale des arts<sup>47</sup>.

<sup>45</sup> *Ibid* : Lettre s.d. (1767). A la fin de cette lettre, est celle en minuscule d'un projet de lettre à Marigny soumis à Voyer. Cf. également lettres des 17, 22 et 27 mars, 9 mai 1768 et autre s.d. (1768).

<sup>46</sup> *Ibid* et lettre du 1<sup>er</sup> mai 1767. Sur le scandale de l'affaire De Wailly, cf. Daniel Rabreau – Monique Mosser : *Charles De Wailly, peintre architecte dans l'Europe des Lumières*, cat. expo. CNMHS, Paris, 1979, p. 22. Sur les liens De Wailly – marquis de Voyer, cf. notre article, note 28, p. 21-58, notes 2 et 6.

<sup>47</sup> *Ibid* : Lettres s.d. (1767), et du 9 mai 1768.

La nomination à l'Académie des inscriptions et belles lettres fut presque aussi angoissante que celle au secrétariat de l'Académie d'architecture. Leroy relate ainsi dans le détail l'échec de son élection en 1767, liée en partie à l'absence de M. de Malesherbes qui lui était favorable « et [à] une perfidie qui [lui] a été faite par un académicien » qu'il se garde bien de désigner. Il fut – paradoxalement – moins disert sur sa réussite à l'élection de 1770, se contentant de consigner son rival, un certain Duterpe, officier de la garde, et le nombre de voix obtenues (24 contre 8). Election dans lequel Voyer avait eu, semble-t-il, sa part comme il lui rappelle en 1777.

L'activité de Leroy au sein de l'Académie des belles lettres est à peine évoquée : on ne trouve, dans la correspondance, que mention de l'envoi des parties de son ouvrage sur l'histoire de l'académie d'architecture où elle est abordée<sup>48</sup>.

### ***Passion commune pour l'Angleterre et la marine***

S'il est des sujets dans lesquels Leroy fut plus prolixe, ce sont bien l'Angleterre et la marine. Là aussi, il savait combien ils intéressaient le marquis. Comme beaucoup de contemporains, Marc-René de Voyer d'Argenson faisaient partie, malgré l'hostilité ambiante entre la France et l'Angleterre, des anglomanes du XVIIIe siècle. Ce pays l'intéressait autant pour sa modernité politique (une monarchie parlementaire), son libéralisme économique, que, et surtout, pour son architecture (ses liens avec l'architecte William Chambers sont bien connus) et ses méthodes d'élevage des chevaux (il fut le grand introducteur de ces méthodes et des fameux *yearlings* en France). Autant d'aspects bien étudiés désormais. Rappelons que Leroy se rendit à trois reprises en Grande-Bretagne (1769, 1774 et 1777)<sup>49</sup>.



Fig. 20 : Augustin Pajou : Buste de Charles De Wailly, 1789 (Lille, Musée des Beaux-Arts).

Sa correspondance est d'autant plus intéressante à cet égard qu'elle apporte un éclairage nouveau sur sa personnalité et les liens qu'il établit avec Voyer et les personnalités anglaises du moment. Il est ainsi question d'un officier britannique, Milord Forbes, à propos d'une course de chevaux engagée avec M. de Lauragais en mars et septembre 1766 et de la perte essuyée par celui-ci ; du comte Patrice d'Arcy (1725-1779), mathématicien et militaire français d'origine irlandaise, dit le chevalier d'Arcy ; et, bien entendu, de son ami et confrère William Chambers (fig.22)

<sup>48</sup>*Ibid* : Lettres des 1<sup>er</sup> mai 1767, s.d. (1767), 21 février 1770 et 14 décembre 1777.

<sup>49</sup>Sur le marquis de Voyer et l'Angleterre, cf. Janine Barrier : *William Chambers. Une architecture empreinte de culture française*, coll. « art'hist », Paris, 2010 et Blomac, note 33.

que Leroy visita dans sa famille lors du séjour de 1769. Il écrit à ce propos : « chambers, sa femme et ses filles vous font mille compliments. Nous avons bien souvent parlé de vous, et nous n'avons pas fait un dîner que vous n'ayez été nommé dans nos tost (sic) » ! On sait combien l'architecte anglais prit intérêt aux ouvrages du marquis de Voyer à son hôtel de Paris dans les années 1760<sup>50</sup>.

Le voyage de Leroy à l'été 1769 est, semble-t-il, la grande révélation de cette correspondance. Il évoque même un second voyage, effectué sur ordre du ministre Sartines, mais dont la date n'est pas précisée. Voyer prit, sans aucun doute, une part non négligeable dans le premier puisque Leroy confesse l'avoir fait sur son conseil et celui d'un certain Gayot, souvent évoqué, à savoir François-Marie Gayot (1699-1776) que Choiseul avait placé à la tête de ses bureaux du ministère de la Guerre et fait intendant général des armées du roi en 1767. Plus loin, Julien-David fait allusion à « plusieurs de nos projets » sans préciser lesquels. L'architecte fait part, en octobre, de son passage au château de Douvres, à l'arsenal de Wolvich, à Londres et à Plymouth, ainsi que dans de nombreuses provinces anglaises dont le Kent et le Sussex<sup>51</sup>.



Fig. 21 : Joshua Reynolds : William Chambers, (Londres, Royal Academy of Arts vers 1780).

<sup>50</sup>Cf. note 1 : Lettres des 5 mars et 3 septembre 1766 (Forbes ; d'Arcy), 30 septembre (1769 ; Chambers).

La famille du chevalier d'Arcy ne doit pas être confondue avec son homonyme française, originaire du Bourbonnais. Cette dernière était aussi de l'entourage du marquis de Voyer puisque Antoine-Joseph d'Arcy, comte de la Varenne, était le beau-frère de Claude-Alexandre de Villeneuve, comte de Vence, grand ami de Voyer, en tant qu'époux de sa sœur Claudine-Thérèse de Vence.

<sup>51</sup>*Ibid* : Lettres des 30 septembre (1769), 9 octobre 1769, s.d. (1777), 14 décembre 1777, autre s.d. (décembre 1777) au prince de Montbarrey. François-Marie Gayot naquit à Strasbourg en 1699. Commissaire des guerres en 1742, puis subdélégué général, il exerça de 1756 à 1759, soit pendant la guerre de Sept Ans, les fonctions d'intendant des armées du roi auprès du comte de Clermont et du maréchal de Contades. La qualité de ses services lui valut le poste d'intendant général. En 1767, Choiseul le plaça, avec Foulon, à la tête de ses bureaux qui réunissaient Guerre et Affaires étrangères. Il disposait à Versailles d'un crédit extraordinaire et fut promu au titre de conseiller d'Etat. Il mourut à Paris en 1776.

Les finalités de ce voyage sont révélées dans la correspondance adressée en 1777, non seulement à Voyer, mais aussi au ministre de la marine, Antoine de Sartines, et à celui de la Guerre, le prince de Montbary, en vue de réclamer le remboursement des frais effectués à cette occasion. Il s'était rendu là, expose-t-il, sur « un ordre verbal et secret du ministre de la guerre » d'alors, Choiseul, donné par Gayot. Les frais n'avaient pu lui être remboursés, malgré ses demandes, car Choiseul avait été destitué entre-temps. Il déclarait avoir accompli ce voyage « pour être utile à l'état (...) dans un temps ou tout sembloit faire prévoir la guerre ».

Dans la lettre à Sartines, il expose clairement que son périple avait « pour objet la marine et la guerre ». Il apparaît ainsi que Leroy, fort de ses contacts sur place, de sa connaissance de l'anglais, de son intérêt pour le pays, s'y rendit non seulement pour espionner les ports et arsenaux anglais, mais aussi pour prendre notes sur les navires de Sa Majesté en vue de la publication de son ouvrage sur *la marine des anciens peuples*. C'est en effet dans le cadre de la sortie de celui-ci, qu'il s'appropriait à présenter au roi, mais aussi, probablement, à la suite du séjour que Voyer venait d'accomplir dans le pays au printemps, que Julien-David se souvint des frais effectués. On ignore s'il obtint gain de cause malgré l'entremise du marquis qui fut sollicité une fois encore pour attester la véracité de ses propos<sup>52</sup>.

En tant que commandant militaire de la façade atlantique en Poitou, Aunis et Saintonge, Marc-René s'intéressait tout autant à la marine et Leroy se fit un plaisir de lui relater ses travaux en la matière. En août 1777, il l'informait avoir offert son ouvrage sur *la marine des anciens peuples* au roi, à la famille royale et à tous les ministres. « J'ai tout lieu de croire », écrit-il, « que les gens de lettres en sont contents ». Il se fit ainsi le plaisir de consigner à Voyer, souligné dans le texte, le compliment adressé dans un billet à son frère par un voisin de Passy, un certain Deslaing, et s'excusa de lui adresser un exemplaire aussi tardivement<sup>53</sup>.

Le goût de Leroy pour la marine était fort ancien, ainsi qu'il l'expose dans un long courrier de novembre 1777, presque entièrement consacré au sujet : « (...) depuis 23 ans que j'ai pris dans mon voyage de grèce les premières idées sur la marine », écrit-il, « cette science a été ma principale passion et ma principale étude ». Au début de son courrier, il confessait avoir « rêvé toute la nuit marine et débarquement et il m'est venu », dit-il, « sur ce sujet une foule d'idées nouvelles ». Plus bas, il

<sup>52</sup>*Ibid* et lettre de Monbarrey à Voyer du 21 décembre 1777 pour confirmation du séjour de 1769. Antoine-Raymond-Juan-Gabriel de Sartine, comte d'Alby, fut successivement conseiller du roi en 1752, lieutenant criminel au Châtelet en 1755, et surtout lieutenant général de police de 1759 à 1774, date à laquelle il devint le secrétaire d'Etat à la Marine de Louis XVI jusqu'à sa disgrâce en 1780. Né à Barcelone en 1729, il mourut également en Espagne, à Tarragone, en 1801.

Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris-Monbatrey, comte puis prince de Montbarrey et du Saint-Empire en 1776, fut lieutenant général des armées du roi et secrétaire d'Etat à la Guerre de Louis XVI, de 1777 à 1780. Il était natif de Besançon (1732) et mourut à Constance en 1796.

<sup>53</sup>*Ibid* : Lettre du 18 août 1777. Sur l'activité du marquis de Voyer en Poitou, Aunis et Saintonge, cf. Blomac, note 33.

annonçait : « (...) le jugement favorable qu'ont porté à mon dernier ouvrage, les marins les plus célèbres, me donne la confiance de juger à cet égard mes opinions moi-même (sic) ». Cette entrée en matière n'était pas innocente<sup>54</sup>.

Julien-David déclarait en effet au marquis souhaiter une place au ministère de la Marine ou de la Guerre, le « mettant à portée de faire au commencement de l'année prochaine quelques voyages au havre ou à Dunkerque ». Son goût des voyages était décidément insatiable et il précisait que la place qu'il lui plairait serait celle d'historiographe de la marine, s'estimant homme de lettre avant tout. Sa prétention le poussa à désirer une place complémentaire d'inspecteur de vaisseaux. Si le miracle arrivait, il en serait, dit-il, « parfaitement content (sic) ».

Une fois encore, Voyer était sollicité pour une recommandation auprès des ministres concernés. Afin de contrer le jugement défavorable qui pourrait résulter de sa présence aux Académies d'architecture et des belles-lettres, Julien-David afficha, avec assurance et une belle prétention, des arguments qui attestent sa volonté de changer de cap : « Les ministres à qui vous parlerez de moi », écrit-il, « auront de la peine à croire qu'un savant de l'Académie des belles lettres, qu'un Professeur de l'Académie d'architecture puisse avoir sur la Marine et sur la guerre des idées utiles ; mais », ajoute-t-il, « j'ose vous prier de leur faire considérer que je suis le fils et le frère des plus grands mécaniciens de l'Europe (sic), que je n'ai point apauvri mon esprit par l'étude des détails de l'Architecture ; que je n'ai jamais voulu rien bâtir que je n'ai enfin étudié, que je n'enseigne de l'architecture que ce qui a rapport à l'histoire, aux lettres et aux parties de la théorie les plus sublimes de cet art »<sup>55</sup>.

Pour confirmer sa position, Julien-David rappela le voyage effectué – qu'il équivoque également à Sartines la même année – au port de Brest pour le roi, en 1761, « pour un projet de marine ». Il assurait avoir « sacrifié plusieurs années et beaucoup d'argent à faire faire des modèles de vaisseaux ». Enfin, « tous les sçavants et tous les marins » s'étaient montrés ravis de son ouvrage et nul autre que lui n'avait « une aussi grande connaissance (...) de toutes les espèces différentes de navires des anciens ». Avec de telles prétentions, Leroy ne pouvait, semble-t-il, guère espérer les places tant convoitées car nombreux étaient ceux en effet qui, à la même époque, en affichaient de semblables. La marine était au XVIIIe siècle, rappelons-le, ce que l'informatique est à notre XXIe siècle ! On a vu cependant comment Leroy, personnage obstiné et compétent assurément, parvint à démontrer, dix ans plus tard, ses aptitudes à travers sa fameuse expérience de *naupotame*<sup>56</sup>.

---

<sup>54</sup>*Ibid* : Lettre du 30 novembre 1777.

<sup>55</sup>*Ibid*.

<sup>56</sup>*Ibid* et lettre de Sartines à Leroy du 19 septembre 1777. Sur le *naupotame*, cf. *supra*.

### **Leroy, conseiller en architecture du marquis de Voyer**

Avec le voyage de Grèce de Leroy en 1754-1755, Marc-René de Voyer avait pressenti toutes les opportunités qui en découleraient en matière artistique. Homme à la pointe du goût, il lui fallait assurément un conseiller tel que Julien-David pour ses prochains chantiers. L'hôtel de la rue des Bons-Enfants allait lui permettre de faire ses preuves.

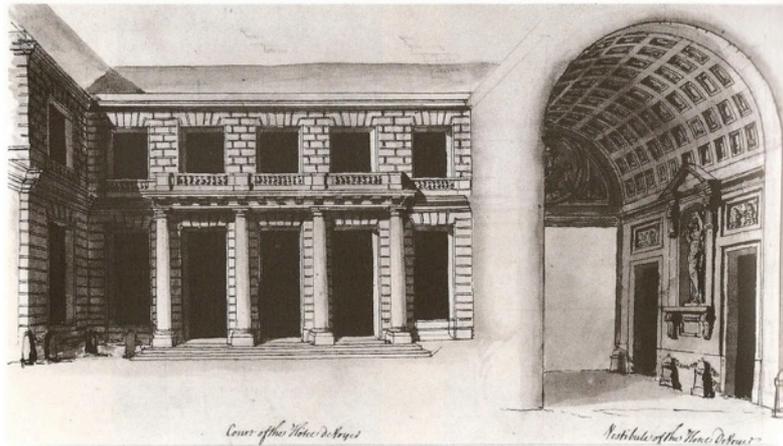


Fig. 22 : William Chambers : Cour et passage de porte cochère de l'hôtel d'Argenson (Londres, Royal Institute of British Architects, AF 10/33-4, 1774).

### **L'hôtel de la rue des Bons Enfants**

Entre 1762 et 1772, le marquis fit procéder à la remise au goût du jour de l'hôtel familial (fig.23), bâti et décoré dans le style rocaille dans les années 1700 par Germain Boffrand. Tous les grands artistes du moment (les peintres Fragonard, Lagrenée le jeune, Durameau, Briard, Charles Monnet, les sculpteurs Augustin Pajou et Jean-Baptiste Boiston) furent sollicités afin de constituer l'une des grandes réalisations artistiques de la capitale. Le jeune et talentueux Charles De Wailly fut chargé de l'opération qui visait non seulement la décoration intérieure, mais aussi le remaniement total des élévations sur cour et sur le Palais-Royal, ainsi que l'entrée et le passage de porte cochère sur la rue. Non content d'obtenir le rapport de De Wailly sur l'évolution du chantier – Voyer suivait cela depuis les Ormes –, Leroy l'informa précisément de la situation et lui prodigua ses conseils éclairés.

En juin 1766, il écrit au marquis : « j'ai vu votre bâtiment encore ce matin mais je trouve qu'il n'avance guerre et dewailli s'en plaint. j'aurai l'honneur de vous écrire plus amplement la dessus dans peu de jours ». Il réitéra le propos en septembre, en s'excusant presque : « pardon encore si je vous mande simplement sur votre bâtiment que s'il n'avance pas aussi promptement que vous le désiriez. Il me semble cependant qu'on ne peut pas trop faire de reproches aux ouvriers qui y travaillent avec beaucoup de zèle ». En décembre, il déclare brièvement à propos de la

chambre de Madame de Voyer (fig.24): « je compte que de Wailli tiendra parole a Madame la Marquise à qui je vous prie de présenter mes respects, je vous ecrirai plus au long sur cet article mardi (...) »<sup>57</sup>.

Les courriers sur l'hôtel en 1767 sont plus circonstanciés. Nous sommes en effet au plus fort du chantier de décoration, lequel concerne les fameuses pièces du rez-de-chaussée sur le Palais-Royal (salle à manger, grand salon et chambre de Madame) tandis que celui de rénovation extérieur est en voie d'achèvement : « La façade de votre hotel sur la rue », écrit-il le 11 février, « est entièrement libre et achevé. Le stile en est comme vous l'avez vu, simple et noble, et on ne pouvoit guère esperer de tirer un meilleur parti des vilains trous alongés (sic) qu'on y voyait. La cour », poursuit-il, « est aussi presqu'entièrement terminé, les refends que de Wailli a substitué aux archivolttes maigres qui couronnoient les arcades rendent la décoration plus large et y retablissent l'accord qui manquoient et ce que je regarde comme une très grande



perfection ; l'ordre comparé a tout ce qui l'environne est très grand. L'attique qui le couronne est bas, les bases des colonnes posent par terre (le fameux dorique grec sans base) (fig.25). La corniche a peu de hauteur et je crois en general », achève-t-il, « dans toute cette décoration, reconnaitre la marche (sic) [marque] de Palladio ». Quoi de plus prestigieux, en effet, qu'un rapprochement avec le grand architecte de la renaissance italienne, si apprécié, on le sait, des Anglais que Voyer estimait tant<sup>58</sup> !

Leroy poursuivit son propos avec les colonnes de la façade et des niches latérales sur le Palais-Royal (fig.26) : « ce même esprit de sacrifier les choses les moins importantes dans une

Fig. 23 : Anonyme : Marie-Jeanne-Constance de Voyer d'Argenson, marquise de Voyer, s.d. (DRAC Poitou-Charentes).

decoration pour faire valoir ce qu'elle offre de plus noble, je remarque encore dans la façade de votre hotel qui donne sur le jardin l'échelle sur laquelle les ordres s'exécutent quoiqu'elle soit grande, ne suffit pas pour les faire paroître (sic) grands, ce sont les niches qui portent les ordres, ce sont les masses qui les couronnent, ce sont les ouvertures qu'on perce entre leurs parties ou a coté de leurs parties, qui les font paroître colossales quelque fois quoi qu'elles ne le furent pas et qui les font au contraire juger petites quoiqu'elles soient colossales » (fig.27) !

<sup>57</sup> *Ibid* : Lettres des 13 juin, 3 septembre 1766 et s.d. (décembre 1766 ?).

<sup>58</sup> *Ibid* : Lettre du 11 février 1767. Il semble que l'ordre ait été modifié par la suite car Chambers présente un dorique avec base sur la cour (fig.22).

Suivent les commentaires sur la décoration intérieure. Sur le fameux plafond du salon (fig.28), peint par Antoine Coyvel en 1706 sur le thème des *Amours des dieux*, il déclare: « Le plafond de votre salon gagne extrêmement a être netoyé, il semble a mesme que Colins – fils du fameux peintre-restaurateur de l'époque, François-Louis Colins (1699-1760) – y travaille, qu'il leve un voile epais qui le couvroit, j'en ai été on ne peut plus surpris. Cette pièce qui dailleurs gagne beaucoup ne sera pas reconnoissable » !

Concernant la salle à manger, il écrit : « vous avez grondé de wailli sur ce qu'il a changé de projet sur la decoration du plafond de la sale de cariatydes ; il a un peu tort sans doute par rapport à la dépence et au temps ; », admet-il complaisamment, « mais parce que j'en ai vu, je crois qu'il fera un bien meilleur effet sculpté, qu'il ne l'avoit fait peint. Boston – le sculpteur Jean-Baptiste Boiston – y travaille avec tant d'ardeur qu'il a gagné une courbature dont il est guéri et hernam – le stucateur Jean-Baptiste Hermand – y est tout a fait établi de puis le commencement de cette semaine et y travaille aussi a force »<sup>59</sup>.

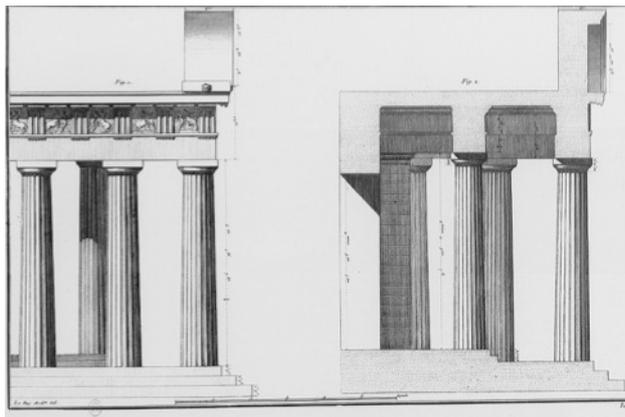
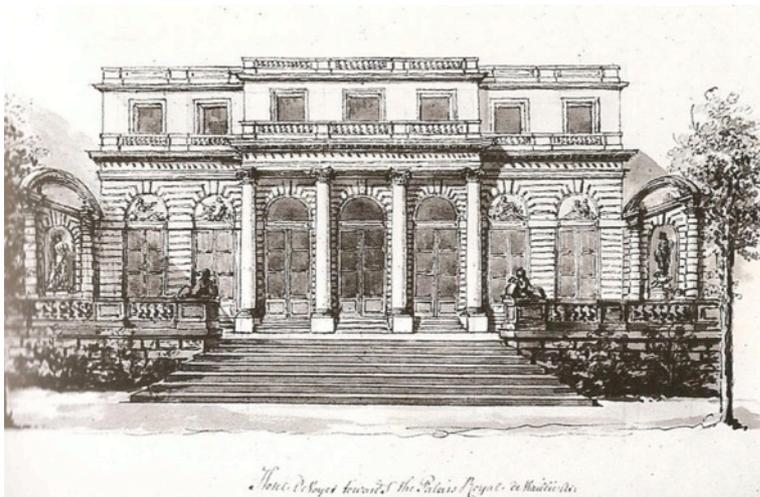


Fig. 24 : Julien-David Leroy : Coupe et élévation du Parthénon et son ordre dorique sans base, planche *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Pierre Patte, 2<sup>e</sup> partie, pl. XXI, 1758).

<sup>59</sup>*Ibid.* Si la présence d'Hermand était connue, celle de Boiston est une des révélations de cette correspondance. Il n'est en effet pas mentionné dans les études de Noël Francœur en 1984 et d'Anne Leclair en 2002 (cf. Noël Francœur : *L'Hôtel de la chancellerie d'Orléans, ancien Hôtel d'Argenson, du Palais-Royal au Marais*, Paris, 1984 ; Anne Leclair : « Les plafonds peints de l'hôtel d'Argenson : commande d'un amateur parisien (1767-1773) », *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 2002, p. 273-306). D'origine franc-comtoise, né en 1734 dans un village du Val de Morteau (Doubs), grand sculpteur ornemaniste de la fin du XVIIIe, architecte à ses heures, Jean-Baptiste Boiston participa à d'importants chantiers décoratifs. C'est sans doute à la suite du chantier de l'hôtel d'Argenson et de son engagement par Charles De Wailly qu'il collabora, de 1768 à 1789, avec Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), notamment pour le prince Louis V Joseph de Bourbon-Condé à l'hôtel de Lassay et au Palais-Bourbon. On lui doit parmi les plus splendides décors du règne de Louis XVI dont ceux de l'hôtel de Gallifet, rue de Grenelle, à Paris et de la maison d'Adrien-Louis de Bonnières, duc de Guines (1735-1806), à Courbevoie, dit « hôtel de Guines ». Emigré en Hollande à la Révolution, il y mourut en 1814. Sur la carrière parisienne de Boiston, cf. Yolande Zéphirin : « Un sculpteur franc-comtois à Paris : Jean-Baptiste Boiston, 1734-1814 », *Actes du 99<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974, section d'archéologie et d'histoire de l'art*, Besançon, 1977, p. 147-158.

Vint ensuite le point sur la chambre de la marquise (fig.29) : « la chambre a coucher est libre et les massons vont y travailler. Je ne serois on ne peut plus surpris si la décoration que Dewailli vous a fait voir ne reussissoit pas. Ce qui est certain c'est que ce batiment interesse beaucoup de gens de goût et particulièrement la maison d'orléans », voisine et amie, on le sait, du marquis au Palais-Royal. Et de préciser : « Mr le duc de chartres s'en est allé voir deux ou trois fois. Mr le duc D'orléans –son père – y a été cette semaine. Dewailli qui s'y est trouvé », relate-t-il, « la conduit partout. On dit qu'il en a été très content ». Le marquis pouvait donc être rassuré <sup>60</sup> ! Soucieux d'une relative objectivité, Leroy annonça que « la seule chose qu'il ait été trouvé a redire », était l'étroitesse du passage menant à la Bibliothèque et la petitesse de la balustrade au-dessus des ordres.

En mai 1767, l'architecte informait le marquis de l'achèvement de la décoration du vestibule par le peintre-doreur Médard Brancourt mais, hélas, les reliefs feints de son homologue Gabriel Briard ne l'étaient toujours pas. Il en fit la remarque à ce dernier qui l'assurait y travailler bientôt « avec force ». La décoration de la salle à manger



avançait elle aussi : les stucs de marbre blanc étaient polis, les pilastres façon améthyste posés et faisaient « très bon effet sur le fond blanc ». Ils surprisent beaucoup de gens par leur véracité. Le plafond de Fragonard serait, pensait-il, achevé à l'arrivée prochaine du marquis. S'agissant du salon, le mobilier, la cheminée-poêle

Fig. 25 : William Chambers : Elévation de l'hôtel d'Argenson du côté du Palais-Royal, 1774 (Londres, Royal Institute of British Architects, AF 10/33-3).

et les fonds mosaïqués étaient aussi terminés. Il ne restait plus qu'à réaliser les figures de Charles Monnet sur les portes, figures sur lesquelles il exprima une fois

<sup>60</sup> *Ibid.* Louis-Philippe Ier, duc d'Orléans (1725-1785) et son fils Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, futur Philippe Egalité (1747-1793) – intimes des D'Argenson depuis le service du comte Marc-Pierre auprès du Régent en 1723 en tant que son chancelier et son installation dans l'hôtel – contribueront beaucoup à la renommée de la nouvelle décoration engagée par le marquis de Voyer (cf. note 2).

encore quelque crainte quant à la petitesse. Enfin la dorure de la chambre à coucher serait achevée la semaine suivante<sup>61</sup>.

En spécialiste d'architecture grecque antique, Leroy ne manqua pas de donner son avis sur les fameuses cariatides de la salle à manger qui firent tant sensation et que William Chambers reproduira lors de son séjour à Paris en 1774 (fig.30). Il s'agit là d'un commentaire majeur car, pour la première fois, semble-t-il, Leroy appliquait ses observations et connaissances acquises en Grèce à une réalisation privée contemporaine. Il disserta ainsi sur le couronnement des cariatides (fig.31), leur appréciation par les connaisseurs et la réputation qui en découlerait si elles étaient pourvues de corbeilles de fleurs plutôt que d'un coussin et d'un chapiteau :

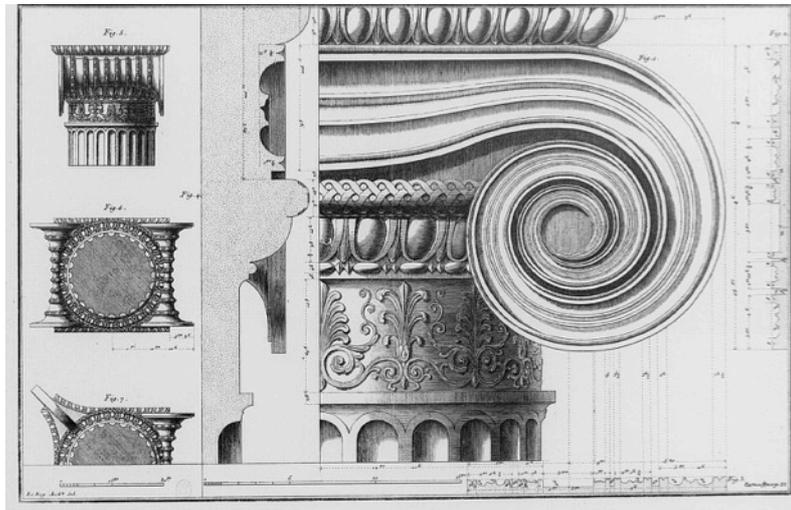


Fig. 26 : Julien-David Leroy : Modèle d'ordre ionique grec, planche *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Doneas Stoerz (?), 2<sup>e</sup> partie, pl. XXX, 1758).

"Monsieur", écrit-il, "J'ai encore beaucoup causé avec de Wailli des cariatydes qui décorent une des sales de votre bel appartement. Il a senti, ainsi que moi, toute la force de vos remarques et je présume qu'il supprimera le coussin qu'elles ont sur la tête dans le modele, et au dessus duquel il devait encore y avoir un chapiteau : a moins qu'il n'y trouve de l'impossibilité. Les artistes ont des principes, sur les choses qui plaisent ou qui déplaisent à la vue, et particulièrement sur leur arrangement, qui ne sont sentis que par un petit nombre de gens de goût. Ceux qui moins versé dans les arts, et qui presque insensibles à la beauté qui résulte de la belle disposition de plusieurs masses entre elles ne jugent des ouvrages des arts de goût que sur les pensées qu'ils contiennent, ont souvent principes fort différents. Ils ne veulent rien d'inutile dans les ouvrages. Ils ne pardonnent pas une pensée fausse, quand elle produirait l'effet le plus pittoresque. Le coussin porté sur la tête de la figure, et au

<sup>61</sup> *Ibid* : Lettre du 1<sup>er</sup> mai 1767. Fragonard avait peint une nuée de putti qui a très probablement à voir avec les *groupes d'enfants dans le ciel*, aujourd'hui au Louvre, dont le modèle fut présenté au Salon en 1767. Le format ovale et la date correspondent en effet au chantier du plafond de la salle à manger de l'hôtel. L'œuvre, jugée ridicule et démodée, sera remplacée en 1772 par une toile de Jean-Jacques Lagrenée, dit le Jeune (1724-1805), *Hébé versant le nectar à Jupiter* (cf. note 2).

dessus duquel serait encore un chapiteau les révolteront. En vain leur dirait on, le coussin est une masse large qui contraste avec celle de la cariatyde, et celle du chapiteau, ils diraient toujours une figure humaine n'a pas besoin de coussin pour porter un chapiteau, ces deux parties mobiles ne paraissent pas une assiette assez solide aux pièces de marbre ou de bois qui sont portées dessus s'il fallait ou supprimer le coussin ou supprimer le chapiteau »<sup>62</sup>.

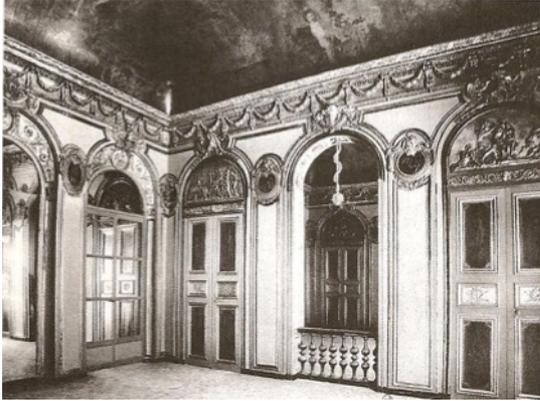


Fig. 27 : Vue du grand salon central de l'hôtel d'Argenson en 1898 (Paris, BHVP,, cl. Godefroy).

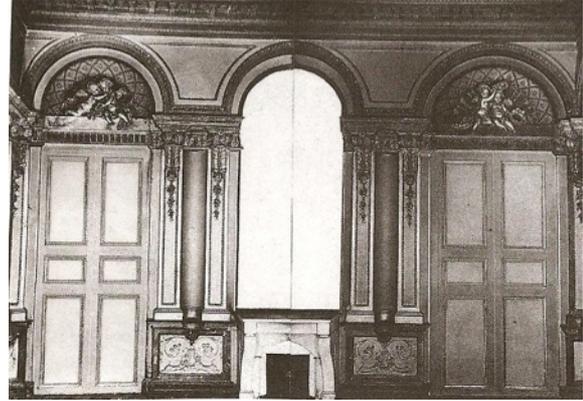


Fig. 28 : Vue de la chambre de la marquise de Voyer à l'hôtel d'Argenson avant démolition (Paris, BHVP, cl. Atget).

« Je pense donc, Monsieur", ajoute-t-il, "que de Wailli ayant restauré avec tant de goût et d'intelligence toutes les parties de votre hotel, il doit éviter que l'on ne fasse des cariatydes, telle critique qui ne serait pas sans fondement. Je suis bien de votre avis, et c'est aussi le sentiment de de Wailli, qu'il vaut mieux conserver le chapiteau, et abandonner le coussin. Je crois même qu'il pourrait pour le dessin du chapiteau, rappeler dans l'esprit des spectateurs lettrés des idées agréables. Ces chapiteaux pourraient représenter des corbeilles, et les figures faites de la main de pajou pourraient peut être devenir aussi célèbres que des figures semblables qu'on admirait à Athènes ».

Et Leroy d'avancer ses connaissances en la matière : « Il y avait a athènes près du temple de Minerve Poliade", rappelle-t-il, "une maison habitée par deux vierges, que les athéniens appelaient du nom de canéphores, porteuses de corbeilles\* le jour de la fête de la Déesse, elles allaient la nuit à son temple ; et recevaient de la pretresse de Minerve des corbeilles qu'elles portaient dans une caverne creusée

<sup>62</sup>*Ibid* : Lettre du 16 juillet (1767 ?). La tradition classique en matière de cariatides depuis le XVIe siècle était en effet de disposer un coussin entre la tête et le chapiteau. Ce sont bien des paniers de fleurs qui sont figurés par Chambers. Juchées sur socles et piédestaux, ces cariatides présentaient un aspect fort surprenant puisque les draperies, chapiteaux et paniers des cariatides étaient dorées, les premiers et seconds en or mat et les derniers en or brun tandis que les figures étaient bronzées de ce vert antique particulier, employé par Pajou pour les reliefs du salon, ainsi que le révèle le procès-verbal d'expertises des ouvrages du doreur Médard Brancour du 3 décembre 1770 (A.N., Z<sup>1</sup> j 944, aimablement communiqué par M. Christian Baulez).

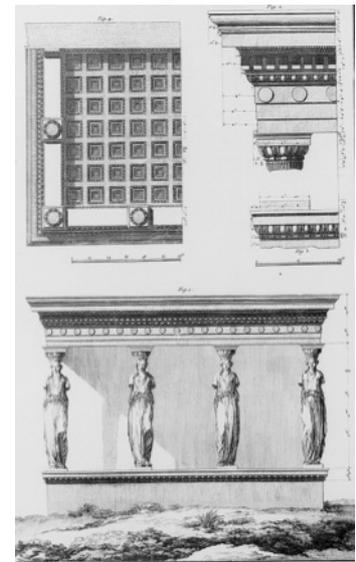


Fig. 29 : William Chambers : Salle à manger de l'hôtel d'Argenson, 1774  
(Londres, Royal Institute of British Architects, AF 10/33-5).

naturellement, près de la vénus au jardin. Là elles quittaient ces corbeilles pour en reprendre d'autres, et les rapporter au temple de Minerve Poliade sur leur tête, comme elles avaient porté les premières. Cette cérémonie était apparemment si célèbre à Athènes », dit-il, « que les sculpteurs les plus fameux la représentèrent. Polyclète fit deux statues représentant les canéphores dont Cicéron dans son 6<sup>ème</sup> plaidoyer contre Veres

parle comme de deux statues de la plus grande beauté. Scopas en fit aussi deux autres dont pline parle avec éloge. Si l'idée de faire que les cariatydes de votre sale représentent les canéphores vous était agréable, Monsieur, faites moi l'honneur de me le mander, j'en causerai avec pajou. Et peut être l'envie est venu qu'il a de vous plaire et de faire parmi nous des statues qui deviennent aussi célèbres que celles de Polyclète et de Scopas le porteront elles a se surpasser dans les figures (sic)".

Fig. 30 : Julien-David Leroy : Coupe et élévation de l'Erechthéion d'Athènes, planche *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Pierre Patte, 2<sup>e</sup> partie, pl. XXXII, 1758).



On voit combien ces cariatides "canéphores" revêtaient une grande importance pour la réputation de l'hôtel au même titre que les ordres grecs extérieurs ou la décoration du salon. Leroy confirme par ailleurs l'exécution, longtemps sujette à caution, des figures par Augustin Pajou<sup>63</sup>.

### **La grange des Ormes**

Fort des conseils prodigués pour son hôtel parisien, Marc-René fit de nouveau appel à Leroy pour les Ormes. Il sollicita d'abord son avis pour la fameuse grange (1766-

<sup>63</sup> *Ibid* et cf. James David Draper – Guilhem Scherf : *Pajou, sculpteur du roi, 1730-1809*, cat. expo. du musée de Louvre, Paris, 1997, p. 85-99.

1768) (fig.32) – connue depuis le XIXe siècle sous le nom de *bergerie* – sise devant les grilles du château et qui devait jouer son rôle dans la scénographie envisagée là. Dans une lettre datée de 1767, alors que la grange est en travaux, il recommande « de la construire avec économie, et par conséquent de se servir des matériaux que l'on a tacher (sic) et surtout que leur arrangement ne soit pas trop compliqué par des liens trop fréquent de fer ou d'autres ressources ». L'architecte faisait allusion ici à l'emploi de la pierre armée, employée depuis la fin du XVIIe siècle, notamment sur les chantiers fameux de la Colonnade du Louvre, des Invalides ou de la chapelle royale de Versailles. Procédé constructif qui était très usité par les contemporains de Leroy (Gabriel, Contant d'Ivry, Soufflot...) <sup>64</sup>.

L'objet du courrier de Leroy n'était pas tant la construction de la grange elle-même que l'importance et le profil qu'il fallait consigner à son entablement. L'architecte se lança dans une série de conseils et d'opérations, croquis à l'appui (fig.33-34), afin de répondre au mieux aux attentes du marquis. Le propos couvre ainsi trois feuillets, manière d'attester sa compétence.



Fig. 31 : Charles De Wailly : Grande grange ou grange-écurie du château des Ormes, dite aussi « bergerie », 1766-1768 (cl. Ph. Cachau).

Le chantier de la grange avait été confié à un collaborateur de De Wailly, élève de l'ingénieur Régemorte que nous avons évoqué : Bernard Poyet (1742-1824). Il œuvra aux côtés de l'architecte-ingénieur des Ormes, Jean-Baptiste Vautier. L'homme connaîtra son titre de gloire à travers la fameuse colonnade du Palais-Bourbon réalisée en 1803. Il fut envoyé aux Ormes par De Wailly, qui était retenu sur le chantier de l'hôtel parisien, afin de répondre aux besoins du marquis. Poyet

<sup>64</sup> *Ibid* : Lettre s.d. (1767). Sur cette grange, cf. Yannick Comte : *Les Ormes. Grande grange du château dite « Bergerie »*. Note historique d'après les documents d'archives, CRMH Poitou-Charentes, 2002 et notre article, note 28, p. 42-43.

trouvait là l'occasion de fourbir ses armes en vue du concours de l'Académie d'architecture en 1768 qui devait le conduire, lui aussi, à l'Académie de France à Rome de 1769 à 1773. La grange des Ormes constitua donc, avec le château et l'hôtel de Paris, l'un de ses tous premiers chantiers. Ayant rencontré le jeune homme à Paris, Leroy annonçait au marquis en 1768 : « je viens de rencontrer Poyette qui m'a dit que votre grange faisoit assez bien pour la masse, mais qu'il y avoit des choses a dessiner pour les détails. Je suis bien impatient », ajouta-t-il, « de voir les projets qu'il a fait pour votre château et qu'il doit m'apporter au premier jour »<sup>65</sup>.

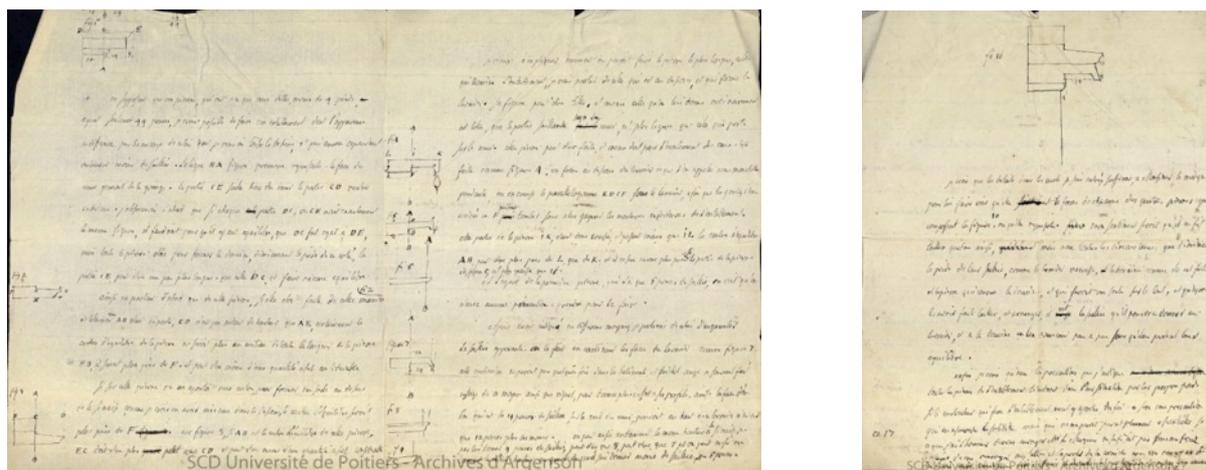


Fig.32-33 : Julien-David Leroy : Croquis pour le profil de la corniche de la grange des Ormes (Poitiers, Bibliothèque universitaire, fonds ancien, P 157, lettre s.d. (1767)).

## Le château des Ormes

La reconstruction du corps central du château des Ormes (fig.35) fut la dernière grande entreprise architecturale du marquis de Voyer. Commencé en 1768, le gros œuvre fut achevé en 1775 mais le chantier de décoration intérieure se prolongera jusqu'en 1783, date à laquelle on décida sa suspension, suite au décès du marquis en septembre 1782. Quoique les plans et les élévations soient de De Wailly, Leroy confirme que Poyet – qui assura les débuts du chantier jusqu'à son départ pour l'Italie en 1769 – eut aussi sa part dans leur élaboration<sup>66</sup>.

Il livre ainsi, en mars 1768, ses commentaires sur les propositions du jeune architecte : « Poyette », dit-il, « est venu me voir et je vais avoir l'honneur de vous

<sup>65</sup>*Ibid* et lettre s.d. (1768). La collaboration de Poyet à ce chantier de De Wailly, comme à celle du château qui suit, est aussi une autre révélation importante de la correspondance de Leroy après celle des cariatides de Pajou.

<sup>66</sup>Sur le château des Ormes, cf. Yannick Comte : *Poitou-Charentes. Vienne. Château des Ormes, dossier documentaire de protection au titre des monuments historiques*, CRMH Poitou-Charentes, 2011 et notre guide, cf. note 6.

mander ce que je pense de ses projets et ce que je lui ai dit a lui-même. Le changement proposé pour l'escalier qu'on trouve à droite en entrant dans le château me paroît fort serré ». « je ne suis pas du sentiment », poursuit-il, « de faire au salon et a la pièce qui le précède, les changemens qu'il propose, il n'y a selon moi aux ormes que trop de grandes pièces. Le salon ainsi que l'antisalon deviennent énormes dans ce projet, et tout cela me paroît tres dispendieux. L'avantage qui en résulteroit pour les enfilades est asses imaginaire. Ordinairement, on en jouit presque jamais »<sup>67</sup>.

Leroy poursuit son analyse de la distribution avec, parfois, une logique implacable : « l'appartement de Madame de voyer me paroît asses bien distribué, excepté la sale de compagnie dont il me semble qu'il la pourroit séparer, ayant le salon si près d'elle, et pouvant recevoir quelques personnes qui iroient la voir en particulier ou dans sa chambre à coucher, ou dans son boudoir ».

S'agissant de cette partie du château, il confirme la présence d'un théâtre envisagé en pendant de la bibliothèque : « Si la nécessité de repeter la longueur prodigieuse de la bibliothèque oblige de faire un batiment assez grand après l'appartement de madame de voyer, le Theatre peut etre placé ou on l'a mis, si vous ne vous piquez pas de repeter la longueur de l'aile gauche du batiment et que vous voulussiez pour rendre le boudoir plus agréable, ménager devant un petit jardin. Je pense », nuance-t-il, par souci d'économie, « qu'il faudroit mettre le theatre dans une des ailes de la cour, dans quelque batiment dont a la rigueur vous pourriez vous passer pour d'autres usages »<sup>68</sup>.

Il nous révèle, par ailleurs, la présence de personnes inédites dans la distribution. Il est en effet question ici de Mademoiselle de Morteveille : « mon avis est que le percé projeté (sic) depuis l'escalier de Mademoiselle de mortevel, peut se terminer a la sale a manger, le changement qui en résulteroit pour les autres parties, pour la sale a manger ordinaire, me paroît avantageux, ainsi que les changemens qu'il a fait a [la] sale a manger qui auroit plus de percé et plus d'air et seroit mieux etant peinte »<sup>69</sup>.

---

<sup>67</sup>Cf. note 1 : Lettre du 3 mars 1768.

<sup>68</sup>*Ibid.* Non localisé précisément, ce théâtre ne pouvait se situer que dans la partie gauche du château, du côté des pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, salon de compagnie), la partie droite étant dévolue à l'appartement du marquis, à la bibliothèque, aux communs et autres bâtiments de service. On y trouvait également un appartement des bains dans le pavillon à l'extrémité de l'aile droite (actuelle orangerie). Il n'apparaît plus dans le procès-verbal de visite et d'estimation du château des 17 novembre 1784 et 7 janvier 1785 (BUP, FA, D8), sans doute supprimé après la mort du marquis de Voyer en 1782.

<sup>69</sup>*Ibid.* Marie-Félicité, dite Mademoiselle de Morteveille, était la fille adultérine du marquis de Voyer avec Marie-Catherine d'Allington, épouse du comte Antoine de La Ferté-Morteveille. Née le 21 juillet 1744, elle était issue d'une des plus grandes familles d'Angleterre. Souhaitant la voir grandir, le marquis l'avait installée aux Ormes avant son mariage, le 27 juillet 1768, avec Philippe-Charles-Félix Macquart, baron de Rullecourt, chevalier seigneur de Dainville, la Gendronnière (...), qui était du

Et, après ces suggestions, Leroy de proposer à son tour d'autres idées en collaboration avec Poyet : « je trouve tant que vous preniez beaucoup de plaisir a batir, mais si vous voulez vous amuser dans votre terre de cette manière, je vous proposerai différentes idées pour embelir qui seront je crois plus neuves que la decoration plus ou moins régulière de quelques chambres. Je crois », ajoute-t-il, « qu'il faut compléter cette maison en profitant autant qu'il est possible de ce qui est fait, et avec bien plus de simplicité et de noblesse qu'il sera possible et », achève-t-il, « faire quelques batimens entiers choses agréables que je vous proposerai quand vous serez ici et que poyette pourroit composer sous vos yeux et sous les miens ». La composition commune des projets du marquis se confirme donc<sup>70</sup>.

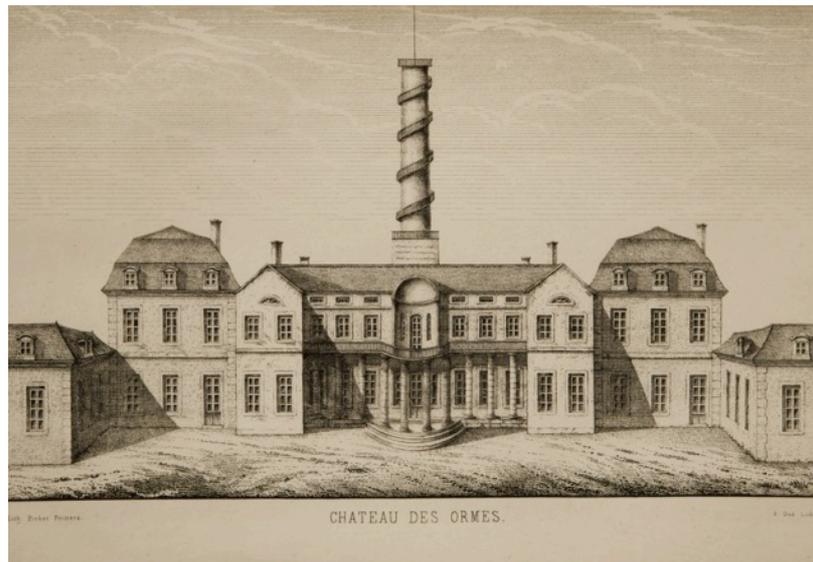


Fig. 34 : Le château des Ormes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec le corps central et son portique grec par Charles De Wailly (démoli en 1822), (lithographie de Pichot et A. Gué, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXII, 1855).

Est-ce le château ou l'hôtel parisien qui est évoqué lorsque Julien-David demande à Voyer, en octobre 1769 ? : « il seroit bon a votre retour de rapporter nos mémoires ou les copies de nos mémoires si cela ne donne pas trop d'embaras a retrouver et les brouillons que je vous ai laissés en partant. Si on souhaite que nous continuions a les travailler sur le projet, il seroit bon de demander s'il faut en approfondir toutes les parties ou simplement quelques unes ; et de savoir aussi les objections principales qu'on a faites sur son exécution afin que nous les examinions de nouveau »<sup>71</sup>.

---

même âge qu'elle puisque né le 9 juillet 1744. Elle passait alors pour la fille (adoptive en fait) du comte de La Ferté-Morteveille.

Le jeune couple s'installa à la Gendronnière, près de Blois. Deux filles naquirent de leur union : Marc-Félicité et Philippe-Adélaïde (cf. François-Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois : *Dictionnaire de la noblesse*, t. XII, Paris, 1778, p. 386 et Blomac, note 33, p. 48-49 (confusions de l'auteur dans les noms et certaines filiations).

<sup>70</sup>*Ibid* et cf. *supra*, note 33.

<sup>71</sup>*Ibid* : Lettre du 9 octobre 1769.

### ***Une correspondance exceptionnelle***

La correspondance de Julien-David Leroy avec Marc-René, marquis de Voyer, apporte, on le voit, un éclairage nouveau, non seulement sur les chantiers de ce dernier et leur collaboration, mais aussi et surtout sur la personnalité même de Leroy relativement méconnue jusqu'à présent. Les études réalisées sur sa personne portaient en effet principalement sur les principaux aspects de sa vie, ses écrits et son approche de la théorie architecturale contemporaine au regard des connaissances acquises en Grèce.

Nous avons désormais un authentique aperçu de ce que fut Leroy en tant qu'homme, d'influence et de progrès, tour à tour amateur de théâtre, de poésie et de littérature, mais aussi de voyages qu'ils fussent en Grèce, en Grande-Bretagne ou en France. Il se révéla également un véritable homme de cour, navigant entre Versailles, Fontainebleau et Compiègne, se plaisant à révéler au marquis les confidences de quelques puissants. Ses lettres le montrent enfin soucieux de sa carrière et des honneurs sous des airs de dilettante. On sait, à travers ses projets de marine notamment, qu'il n'en était rien.

Cette correspondance nous offre enfin un beau panorama de la vie parisienne de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Outre les personnalités évoquées, on y trouvera des personnages aussi variés que Buffon, Lecomte de Lisle, Cochin, Trudaine de Montigny... Le souci de complaire au marquis de Voyer conduira Leroy à solliciter la rencontre de son grand ami, véritable habitué des Ormes, le moine philosophe Dom Deschamps<sup>72</sup>.

Julien-David Leroy fut, on le voit, un homme des Lumières multiple et enthousiaste dans tout ce qu'il faisait, c'est pourquoi il séduisit tant le marquis de Voyer qui l'était également.

**Mai 2016**

---

<sup>72</sup>*Ibid* : Lettre de décembre 1766 (?). Léger-Marie Deschamps, moine bénédictin connu sous le nom de Dom Deschamps, naquit à Rennes en 1716 et mourut en 1774 à l'abbaye de Montreuil-Bellay, en Anjou, dont il était le prier. Utopiste et métaphysicien, auteur de deux opus polémiques anonymes, *Lettres sur l'esprit du siècle* (1769) et *Voix de la raison contre la raison du temps* (1770), il put, grâce à la protection du marquis de Voyer, entrer en contact avec les grands esprits du siècle (Voltaire, Rousseau, Diderot, D'Alembert...). Redécouvert au milieu du XIXe siècle, il est considéré comme un des précurseurs de Hegel. Il forma aux Ormes une petite académie platonicienne, composée d'intimes des D'Argenson (cf. notamment Eric Puisais (dir.) : *Dom Deschamps, un philosophe entre Lumière et oubli*, Paris, 2001 et *Correspondance générale*, établie à partir des archives D'Argenson, avec les *Lettres sur l'esprit du siècle*, 1769, et *La Voix de la raison contre la raison du temps*, 1770, introduction, édition et annotation par Bernard Delhaume, préface de Jacques D'Hondt, Paris, 2006).